



REPUBLIQUE DE GUINEE

Juin 2020

DEMANDE DE DECAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE—COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; MISE À JOUR DE L'ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE ; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA REPUBLIQUE DE GUINÉE

Dans le cadre de la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 19 juin 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 29 mai 2020 avec les autorités guinéennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 15 juin 2020.
- Une **mise à jour de l'analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour la République de Guinée.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités guinéennes au FMI*

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington**



Le conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 148 millions de dollars en faveur de la Guinée pour aider le pays à faire face à la pandémie de COVID-19

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- Le conseil d'administration du FMI approuve la 70e demande de financement d'urgence visant à aider ses pays membres à faire face aux problèmes posés par la pandémie de COVID-19.
- Le FMI a approuvé en faveur de la Guinée un décaissement de 148 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) afin d'aider le pays à satisfaire les besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements qui résultent de la pandémie de COVID-19.
- La pandémie de COVID-19 a durement frappé la Guinée, entraînant une dégradation des perspectives de croissance à court terme et une baisse des recettes tirées des exportations et des impôts miniers.
- Le décaissement du FMI fournira le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de riposte des autorités face à l'urgence sanitaire causée par la COVID-19 et à en atténuer ses graves répercussions.

Washington, le 19 juin 2020 Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le décaissement en faveur de la Guinée de 107,1 millions de DTS (soit environ 148 millions de dollars) au titre de la facilité de crédit rapide (FCR). Cet appui, conjugué à l'allègement de la dette octroyé au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC), aidera le pays à satisfaire les besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements qui résultent de la pandémie de COVID-19 et des mesures d'atténuation qui ont été adoptées. Le financement du FMI permettra aussi d'accélérer la mobilisation d'une aide financière auprès des donateurs.

La Guinée a été durement frappée par la pandémie de COVID-19. La dégradation de la conjoncture mondiale ainsi que la propagation rapide de la flambée locale ont entraîné une détérioration des perspectives de croissance à court terme et une baisse des recettes tirées des exportations et des impôts miniers.

Le décaissement du FMI au titre de la FCR fournira le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de riposte des autorités face à l'urgence sanitaire causée par la COVID-19 et à en atténuer ses graves répercussions. Il s'agira principalement d'augmenter les dépenses de santé, de protéger les populations les plus vulnérables des effets de la crise et de venir en aide au secteur privé. Les autorités prennent des dispositions afin de garantir une utilisation transparente et responsable des ressources allouées face à la crise de COVID-19.

À l'issue des débats du conseil d'administration sur la Guinée, M. Mitsuhiro Furusawa, président par intérim et directeur général adjoint, a prononcé la déclaration ci-après : « La Guinée a été durement frappée par la pandémie de COVID-19. La dégradation de la conjoncture mondiale ainsi que la propagation rapide de la flambée locale ont entraîné une

détérioration des perspectives de croissance à court terme. La pandémie et les mesures d'atténuation qui ont été adoptées ont créé des besoins de financement urgents de la balance des paiements et du budget. Le décaissement au titre de la facilité de crédit rapide apportera en temps opportun un appui face à ces besoins et devrait aussi accélérer la mobilisation d'une aide financière auprès des donateurs.

« Les autorités ont adopté un plan de riposte exhaustif pour faire face à l'état d'urgence et atténuer les effets de la crise. Il s'agira principalement d'augmenter les dépenses de santé, de protéger les populations les plus vulnérables des effets de la crise et de venir en aide au secteur privé. Les autorités maîtriseront les dépenses non prioritaires afin de dégager des ressources pour les interventions de riposte urgentes. Elles ont également mis en place des mesures pour assurer l'utilisation adéquate et le suivi de l'aide d'urgence.

« Le recours aux amortisseurs extérieurs ainsi qu'une plus grande flexibilité du taux de change contribueront à faire face au choc tout en préservant un niveau adéquat de réserves. La banque centrale continuera à restreindre ses interventions sur le marché des changes et adoptera une stratégie d'intervention fondée sur des règles. La politique monétaire cherchera à préserver la liquidité du secteur bancaire tout en maîtrisant l'inflation. À cette fin, il sera important de limiter le financement du budget par la banque centrale.

« Au-delà de la nécessité immédiate de répondre aux besoins qui découlent de la crise, il est crucial de préserver la viabilité à moyen terme de la dette et du budget. C'est pourquoi les autorités auront pour objectif un déficit budgétaire primaire plus faible que prévu lorsque la crise se résorbera. Il sera aussi primordial de garantir la transparence de la dette et de faire avancer les réformes relatives à la gestion de la dette. »

Informations supplémentaires

Outil de suivi des prêts du FMI (demandes de financement d'urgence approuvées par le conseil d'administration du FMI) <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

Calendrier du conseil d'administration du FMI
<https://www.imf.org/external/NP/SEC/bc/eng/index.aspx>



GUINÉE

Le 15 juin 2020

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

Contexte. La Guinée est durement frappée par la pandémie de COVID-19. Une épidémie locale se propage rapidement dans le pays, ce qui accentue les tensions dans un contexte social fragile et met à rude épreuve le système de santé. Les mesures d'endiguement commencent à avoir des effets néfastes sur l'activité économique intérieure. En outre, le fort ralentissement en Chine (principal marché d'exportation de la Guinée) a entraîné une diminution des exportations minières et des recettes fiscales, ce qui pèse sur les positions extérieure et budgétaire du pays. Depuis l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), la dégradation de la conjoncture mondiale et l'épidémie locale ont détérioré les perspectives à court terme de la Guinée. La croissance réelle devrait fortement décélérer et se situer à 1,4 % en 2020.

Demande d'une aide du FMI. Les autorités souhaiteraient obtenir une aide financière au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) pour faire face aux besoins urgents de financement de la balance des paiements et du budget dus aux répercussions négatives de la pandémie et aux mesures prises pour les atténuer. Les services du FMI souscrivent à la demande que les autorités ont présentée pour obtenir un décaissement de 107,1 millions de DTS (50 % de la quote-part) au titre de la FCR sous la forme d'un appui budgétaire. Les autorités recherchent par ailleurs des financements supplémentaires auprès de donateurs.

Riposte. Les autorités ont adopté un plan de riposte global pour faire face à la situation d'urgence liée à la COVID-19 et atténuer ses graves conséquences. La politique budgétaire est axée sur l'augmentation des dépenses de santé, la protection des plus vulnérables et le soutien au secteur privé. Les services du FMI sont favorables à un creusement temporaire du déficit budgétaire qui permettra aux autorités de faire face à la crise sanitaire et d'en atténuer les graves répercussions économiques. Des amortisseurs extérieurs seront utilisés pour résister au choc, tandis qu'un assouplissement du taux de change permettra de préserver un niveau adéquat de réserves. La réduction du coefficient de réserves obligatoires contribuera à soutenir la liquidité des banques et le crédit à l'économie. Le plafonnement du financement du budget par la banque centrale contribuera à maîtriser l'inflation.

Résultats obtenus dans le cadre du programme appuyé par la FEC. La quatrième revue de l'accord au titre de la FEC a été achevée par le conseil d'administration le 1^{er} avril. Tous les critères de réalisation à la fin du mois de décembre 2019 pour la cinquième revue ont été respectés, à une exception près. Les réformes prévues dans le programme ont progressé. Selon les données préliminaires, la plupart des objectifs indicatifs de la fin du mois de mars 2020 n'ont pas été atteints, car les conséquences de la pandémie ont pesé sur la situation budgétaire. Les entretiens relatifs à la cinquième revue de l'accord au titre de la FEC ne peuvent actuellement pas avoir lieu en raison de la gravité du choc, de l'incertitude quant aux perspectives à court terme et de la difficulté à avoir des échanges approfondis avec les autorités. Les autorités ont fait part de leur attachement à l'accord au titre de la FEC et les entretiens concernant le programme reprendront dès que possible.

**Approuvé par
Dominique Desruelle
(département
Afrique) et Chad
Steinberg
(département de la
stratégie, des
politiques et de
l'évaluation)**

Une équipe du FMI composée de Mme Albertin (cheffe), Mme Kaze, M. Koumtingué et M. O'Sullivan (tous du département Afrique), de Mme Mogues (département des finances publiques), de M. Carrière-Swallow (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et de M. Issoufou (représentant résident) s'est entretenue par vidéoconférence avec les autorités du 22 au 29 mai 2020. MM. Sylla et N'Sonde (bureaux des administrateurs) ont participé aux entretiens. L'équipe du FMI s'est entretenue avec M. Camara, ministre de l'Économie et des Finances, M. Nabé, gouverneur de la banque centrale, M. Dioubaté, ministre du Budget, Mme Diallo, ministre du Plan et du Développement économique, et d'autres hauts responsables. Mme Delcambre a apporté son concours à l'établissement du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
INCIDENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET PERSPECTIVES	6
A. Incidences de la pandémie : répercussions mondiales et épidémie locale	6
B. Perspectives à court terme	9
ENJEUX ET ENTRETIENS	10
A. Politique budgétaire : riposte à la situation d'urgence liée à la COVID-19	10
B. Politique monétaire et politique de change : maintenir un niveau de réserves adéquat et préserver la liquidité	15
C. Secteur financier : préserver la stabilité	16
ACCÈS AUX RESSOURCES ET CAPACITÉ À REMBOURSER LE FMI	17
A. Niveau et modalités d'accès aux ressources	17
B. Capacité de remboursement et évaluation des sauvegardes	18
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	18
ENCADRÉ	
1. Plan de riposte de la Guinée à la COVID-19 : faire face à la crise sanitaire, protéger les groupes plus vulnérables et venir en aide au secteur privé	11

GRAPHIQUES

1. Évolution de l'épidémie de COVID-19	5
2. Nombre de lits d'hôpitaux	5
3. Incidences de la pandémie de COVID-19	8
4. Contribution à la croissance du PIB réel	9
5. Répartition des prêts bancaires par secteur, mars 2020	16
6. Évolution économique récente	21
7. Indicateurs budgétaires et monétaires	22

TABLEAUX

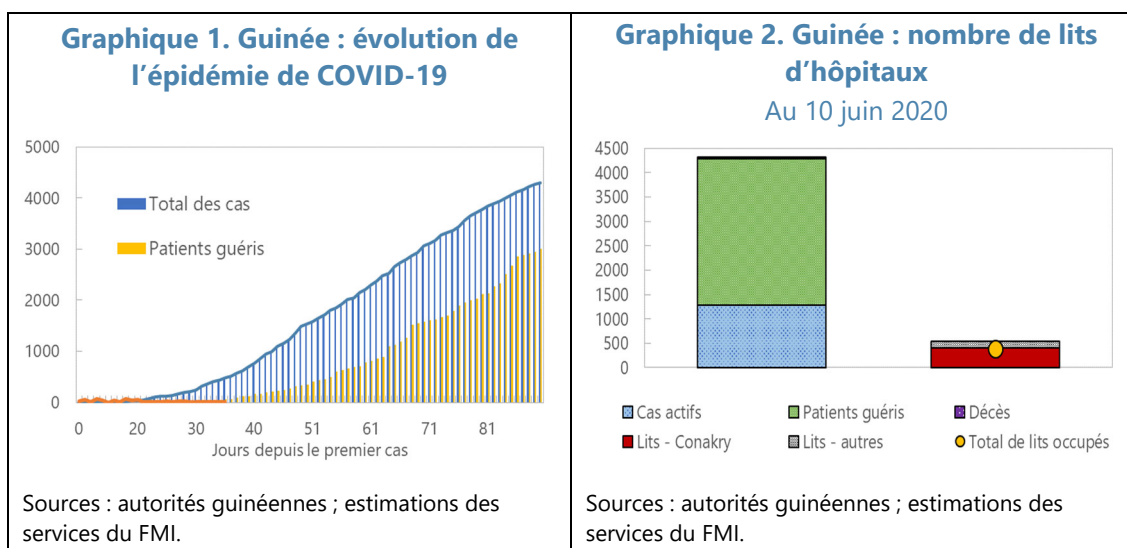
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017-25	23
2. Balance des paiements, 2017-25	24
3a. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017-2025 (en milliards de francs guinéens)	25
3b. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017-2025 (en pourcentage du PIB)	26
4. Banque centrale et comptes de dépôts, 2017-25	27
5. Situation monétaire, 2017-25	28
6. Besoins et sources de financement extérieur, 2017-25	29
7. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020-28	30
8. Indicateurs de solidité financière, 2016-19	31

APPENDICE

I. Lettre d'intention	32
-----------------------	----

CONTEXTE

1. Une épidémie de COVID-19 se propage rapidement dans le pays et commence à mettre à rude épreuve le système de santé. La Guinée a signalé son premier cas de COVID-19 à la mi-mars 2020. Depuis lors, la maladie s'est rapidement propagée et environ 4 300 cas ont été confirmés. Comme la plupart des cas ont nécessité une hospitalisation, la capacité limitée des services de santé a dû être pleinement utilisée (530 lits d'hôpitaux dans le pays). S'appuyant sur les enseignements tirés de l'épidémie du virus Ebola, qui a gravement touché la Guinée en 2014-15, les autorités ont rapidement établi un plan national de préparation et de riposte à la situation d'urgence, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé et de partenaires pour le développement. Ainsi, la surveillance a été renforcée, trois laboratoires ont été équipés pour diagnostiquer la maladie et un centre de mise en quarantaine a été créé à Conakry. Parallèlement, des mesures visant à endiguer la contagion ont été adoptées, notamment la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la limitation des déplacements à l'intérieur du pays, la suspension des manifestations publiques et l'instauration d'un couvre-feu nocturne à Conakry.



2. L'épidémie locale de COVID-19 accroît les tensions dans le contexte social fragile de la Guinée et aggrave ainsi les risques d'instabilité. Les résultats de la Guinée sur le plan social sont inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, avec un taux de pauvreté qui se situe à environ 60 % de la population. Des manifestations de grande envergure et des troubles sociaux ont marqué les élections législatives et le référendum constitutionnel tenus le 22 mars 2020. L'opposition n'a pas reconnu les résultats électoraux et la nouvelle constitution. Des élections présidentielles sont prévues d'ici à la fin de l'année 2020.

3. La quatrième revue de l'accord au titre de la FEC pour la période 2017-2020 a été achevée par le conseil d'administration le 1^{er} avril 2020. Tous les critères de réalisation quantitatifs à la fin du mois de décembre 2019 pour la cinquième revue ont été respectés, à une exception près. Les réformes prévues dans le programme ont progressé. L'objectif indicatif de la fin

du mois de mars 2020 relatif aux réserves internationales nettes a été atteint. Selon les données préliminaires, la plupart des objectifs indicatifs n'ont pas été respectés, car la situation budgétaire s'est détériorée en raison des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les recettes fiscales du pays.

INCIDENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET PERSPECTIVES

A. Incidences de la pandémie : répercussions mondiales et épidémie locale

4. La production minière s'est contractée d'environ 5 % (en glissement annuel) au cours du premier trimestre 2020, car la demande extérieure s'est affaiblie sous l'effet de la pandémie. La production de bauxite et d'or industriel a diminué, du fait des répercussions de la pandémie et des effets des mesures d'endiguement. Le fort ralentissement en Chine (principal marché d'exportation de la Guinée) et la dégradation de la conjoncture mondiale ont affaibli la demande extérieure. Cette situation a été aggravée par les perturbations des transports dues aux mesures prises pour endiguer l'épidémie locale. Le taux d'inflation globale a grimpé à 9,5 % (en glissement annuel) à la fin du mois de mars, car la fermeture des frontières et les restrictions de déplacement ont limité les importations et le transport des produits agricoles. Le taux d'inflation hors énergie et alimentation a augmenté à 5 % (en glissement annuel), sous l'effet de la hausse des coûts des soins de santé.

5. Dans le même temps, les exportations minières et les réserves de change ont diminué. Les exportations de bauxite se sont contractées de 6,6 % et celles d'or industriel de 20 % (en glissement annuel) à la fin du mois de mars. Les réserves internationales brutes sont tombées à 1,2 milliard de dollars (3,9 mois d'importations) à la fin du mois de mars et les recettes des exportations minières se sont affaiblies. La banque centrale a continué de limiter ses interventions tout en autorisant une légère dépréciation de la monnaie. Le taux de change effectif réel s'est apprécié de 5,7 % (en glissement annuel) à la fin du mois de mars 2020 et le différentiel d'inflation avec les partenaires commerciaux s'est accru.

6. La situation budgétaire s'est détériorée à la fin du mois de mars, car les recettes fiscales minières ont été inférieures aux prévisions. Le solde budgétaire de base présentait à la fin du mois de mars un excédent de 0,1 % du PIB, soit un chiffre plus faible que prévu. Les recettes fiscales minières ont diminué de 26 % (en glissement annuel), en raison des répercussions négatives de la pandémie sur la production minière et les exportations. Cette situation a été en partie atténuée par des dépenses inférieures aux prévisions pour ce qui est des biens et services et des investissements publics. Compte tenu des besoins de financement plus élevés que prévu, l'emprunt net auprès de la banque centrale a augmenté pour atteindre 0,7 % du PIB. Les arriérés intérieurs nets ont été réduits de 0,5 % du PIB à la fin du mois de mars.

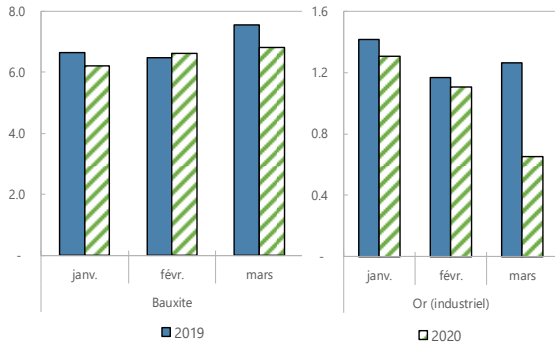
7. Le secteur bancaire reste stable et l'offre de crédit a été maintenue au même niveau.

La croissance du crédit au secteur privé s'est maintenue à 23 % (moyenne, en glissement annuel) à la fin du mois de mars 2020, portée par la liquidité des banques. Parallèlement, les prêts nets des banques à l'État ont augmenté de 19 % (moyenne, en glissement annuel). Après avoir diminué à la fin de l'année 2019, les réserves excédentaires ont légèrement augmenté à la fin du mois de mars. Les prêts improductifs ont diminué à 10,4 % à la fin de l'année 2019 (contre 12,5 % à la fin du mois de juin 2019).

Graphique 3. Guinée : incidences de la pandémie de COVID-19

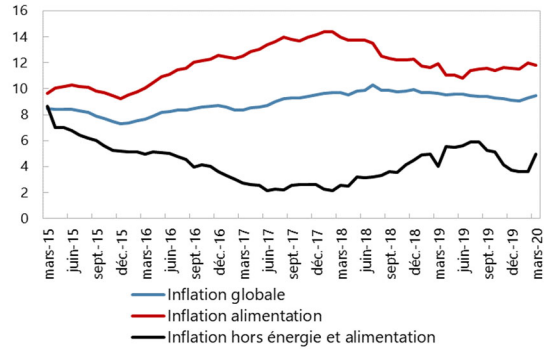
Exportations de bauxite et d'or industriel

(en millions de tonnes ; en tonnes)



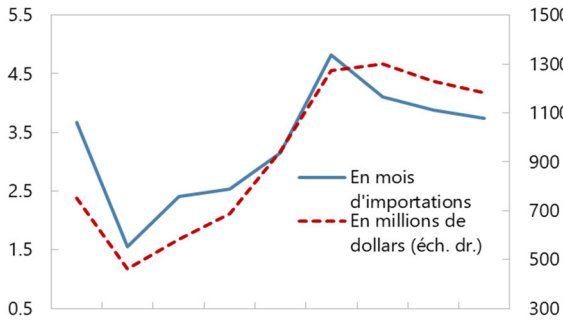
Inflation globale, inflation des denrées alimentaires et inflation hors énergie et alimentation

(en pourcentage, en glissement annuel)



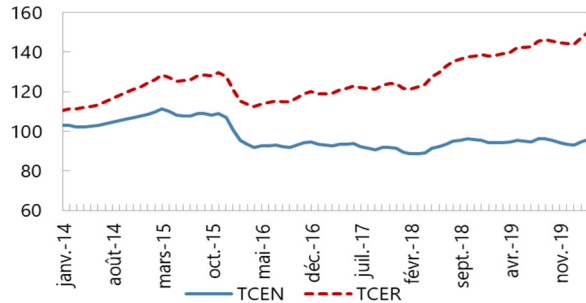
Réserves

(en mois d'importations, en millions de dollars)



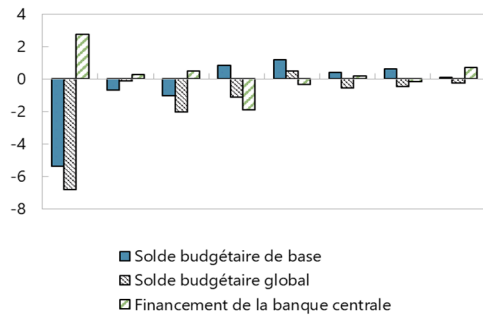
Taux de change effectif réel

(Indice : (2016 = 100))



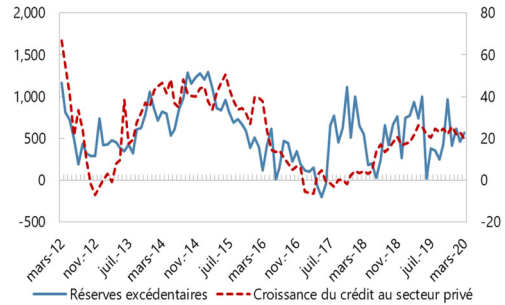
Déséquilibres budgétaires et financement net après de la banque centrale

(en pourcentage du PIB)



Réserves excédentaires et croissance du crédit

(en milliards de GNF ; en pourcentage, en glissement annuel)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

B. Perspectives à court terme

8. Les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 ont détérioré les

perspectives de croissance de la Guinée. Depuis l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC, l'épidémie locale et la dégradation de la conjoncture mondiale ont assombri les perspectives à court terme de la Guinée. La croissance réelle a été révisée à la baisse, à 1,4 % en 2020, contre une prévision antérieure de 5,8 %¹. L'activité minière devrait se contracter, en raison d'un affaiblissement de la demande extérieure. Les mesures d'endiguement prises au niveau local devraient avoir des effets néfastes sur l'activité économique, notamment sur le tourisme, les transports et le commerce de détail. L'inflation devrait atteindre 9,1 % en 2020, à la suite des mesures prises pour stabiliser les prix des denrées alimentaires de base (riz, sucre et huile). Le choc de la COVID-19 devrait être temporaire. La croissance réelle devrait rebondir à 6,6 % en 2021, contre 6,2 % selon les prévisions précédentes. Elle devrait être portée par une reprise progressive de l'activité minière, à mesure que la conjoncture mondiale s'améliorera et que les mesures d'endiguement locales seront levées. La production réelle devrait rester nettement inférieure à sa tendance d'avant la pandémie jusqu'en 2025.

9. La position extérieure de la Guinée se détériorera en 2020, ce qui entraînera un besoin urgent de financement de la balance des paiements. Les exportations minières devraient diminuer en 2020, en raison d'un fléchissement de la demande extérieure et d'une baisse du prix de l'aluminium. Les importations devraient augmenter, sous l'effet de la hausse des dépenses de santé. La forte baisse des cours du pétrole contribuera à la

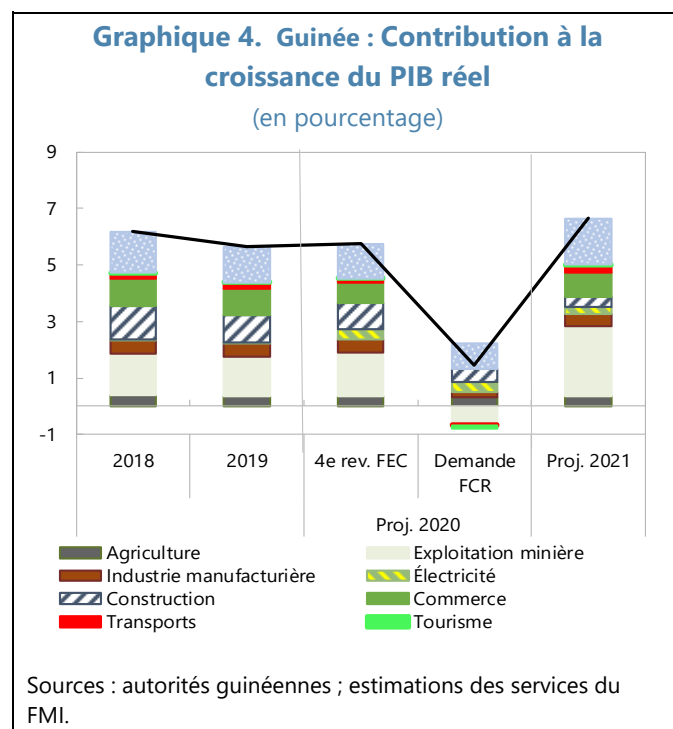


Tableau 1 du texte. Guinée : balance des paiements : incidences de la pandémie de COVID-19
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2019	2020		Variation ¹ (en %)
		4 ^e rev. FEC	Demande FCR	
Solde courant	-1,890	-3,268	-2,976	-8.9
Exportations de biens	4,019	4,709	3,876	-17.7
Produits miniers	3,556	4,130	3,431	-16.9
Autres	463	579	445	-23.2
Importations de biens	-4,631	-6,176	-5,215	-15.5
Produits pétroliers	-820	-796	-513	-35.5
Produits alimentaires	-498	-567	-515	-9.2
Autres biens de consommation	-547	-591	-576	-2.6
Biens intermédiaires et d'équipement	-2,765	-4,222	-3,612	-14.5
Compte de capital et compte financier	2,194	3,206	2,529	-21.1
dont IDE	1,786	1,514	1,184	-21.7
Financement	-303	63	98	55.9
Utilisation des ressources du FMI (net)	24	32	33	1.9
Variation des réserves officielles brutes ²	-327	31	65	-112.6
Écart de financement	0	0	-349	-

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage de la valeur prévue à l'occasion de la 4^e revue au titre de la FEC. Pour les réserves brutes, la variation correspond au taux de réduction.

² Une valeur positive indique une réduction des réserves.

¹ Le scénario du programme à l'époque de la quatrième revue au titre de la FEC supposait, dans un premier temps, des révisions à la baisse de la croissance mondiale, en raison de la pandémie de COVID-19, et l'absence d'une

bonne tenue de la position extérieure.² Les investissements directs étrangers dans le secteur minier et le financement de projets par des prêts devraient être retardés, en raison de la détérioration de la conjoncture mondiale et des mesures d'endiguement (tableau 1 du texte). Les services du FMI estiment que les besoins de financement de la balance des paiements s'élèvent à 349 millions de dollars (2,4 % du PIB).³

10. Les perspectives de croissance à court terme sont incertaines et risquent d'être révisées à la baisse. Des effets négatifs plus marqués et plus prolongés de la pandémie sur la demande extérieure et l'activité intérieure de la Guinée pourraient affaiblir davantage la croissance et retarder la reprise. En outre, les risques d'instabilité sociale et politique à l'approche des élections présidentielles sont élevés.

ENJEUX ET ENTRETIENS

A. Politique budgétaire : riposte à la situation d'urgence liée à la COVID-19

11. Les autorités ont adopté un plan de riposte global pour faire face à la situation d'urgence liée à la COVID-19 et atténuer les répercussions de la crise, notamment pour les groupes plus vulnérables. Les services du FMI souscrivent au plan que les autorités ont élaboré pour faire face à la crise et répondre aux besoins urgents qui en découlent. Les principales mesures consistent à augmenter les dépenses de santé, à protéger les populations les plus vulnérables des effets de la crise et à venir en aide au secteur privé (encadré 1). Le coût budgétaire supplémentaire du plan de riposte est estimé à 1,5 % du PIB. Les dépenses de santé seront augmentées de 0,8 % du PIB pour faire face à l'épidémie et en atténuer les effets. Cela permettra d'améliorer le diagnostic de la maladie, d'assurer un traitement approprié, d'acquérir des

Tableau 2 du texte. Guinée : plan de riposte à la COVID-19
(en pourcentage du PIB)

	2020
Dépenses de santé liées à la COVID-19	0.81
<i>dont :</i>	
Infrastructures de santé	0.26
Charges d'exploitation	0.22
Équipement médical	0.14
Traitement et diagnostic médicaux	0.09
Surveillance	0.08
Protéger les plus vulnérables	0.42
<i>dont :</i>	
Transferts monétaires et travaux à forte intensité	0.21
Paiement des factures d'électricité pour les bénéficiaires du tarif social	0.09
Réserves de denrées alimentaires	0.08
Soutien au secteur privé	0.27
<i>dont :</i>	
Allègement fiscal pour les PME et les entreprises des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie	0.19
Total	1.50

Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

épidémie locale en Guinée. Les services du FMI ont également présenté deux autres scénarios d'évolution défavorable, qui supposent un ralentissement plus marqué en Chine et une épidémie locale de COVID-19.

² Les cours internationaux du pétrole devraient être environ 36 % plus bas en 2020 que dans le scénario du programme établi lors de la quatrième revue au titre de la FEC.

³ Le scénario de référence du programme au titre de la FRC suppose que les décaissements liés aux cinquième et sixième revues de l'accord au titre de la FEC seront effectués en 2020.

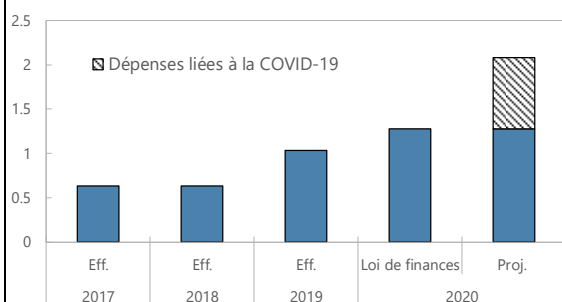
équipements médicaux et de développer les infrastructures de santé⁴. Des mesures ciblées permettront de protéger les groupes plus vulnérables. Avec le soutien de la Banque mondiale, des transferts monétaires en faveur des ménages pauvres seront mis en place dans les zones urbaines et rurales. Les personnes les plus vulnérables seront temporairement exonérées des frais d'électricité et d'eau et un stock de réserve sera constitué pour atténuer les risques en matière de sécurité alimentaire. Une série de mesures, notamment des allègements fiscaux temporaires, seront prises pour venir en aide aux entreprises des secteurs les plus touchés, notamment les PME.

Encadré 1. Plan de riposte de la Guinée à la COVID-19 : faire face à la crise sanitaire, protéger les groupes plus vulnérables et venir en aide au secteur privé

Les autorités ont adopté un plan de riposte à la crise de la COVID-19. Les principales mesures consistent à augmenter les dépenses de santé pour faire face à la situation d'urgence sur le plan sanitaire, à protéger les populations les plus vulnérables des effets de la crise et à venir en aide au secteur privé, notamment les PME.

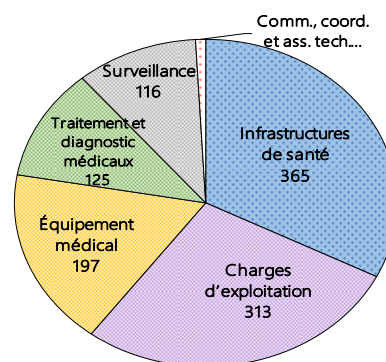
Les dépenses de santé seront considérablement augmentées pour faire face à la situation d'urgence liée à la COVID-19. Les autorités entendent augmenter les dépenses de santé de 0,8 % du PIB (par rapport à la loi de finances de 2020) afin de renforcer les capacités de diagnostic du virus, d'assurer un traitement médical approprié et de développer les infrastructures de santé. Les principales mesures porteront notamment sur le renforcement des activités de surveillance de la COVID-19 et de suivi des personnes ayant été en contact avec un malade, la conduite d'une campagne de prévention et de communication, l'augmentation du nombre de laboratoires équipés et le renforcement de leurs capacités de détection, la fourniture de soins médicaux appropriés aux patients atteints de la COVID-19, l'acquisition d'équipements médicaux et la construction de centres et d'installations sanitaires.

Guinée : dépenses publiques de santé (en pourcentage du PIB)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

Guinée : mesures sanitaires relatives à la COVID-19 (en milliards de GNF)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

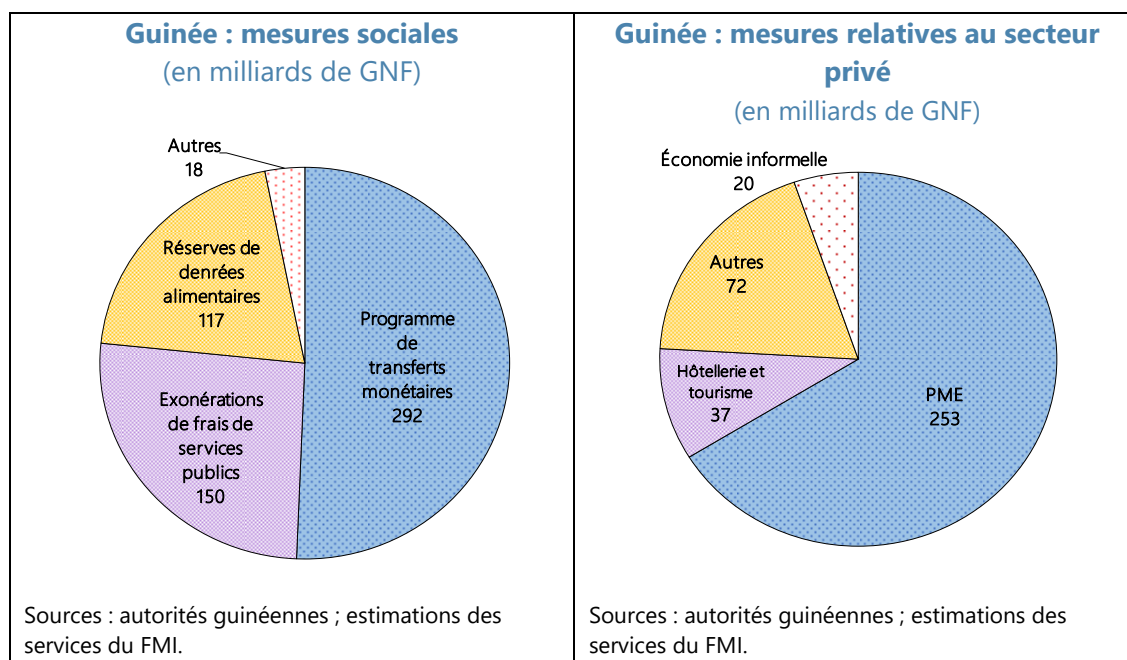
⁴ Cette initiative accroît la portée du plan national de préparation et de riposte à la situation d'urgence, établi avec l'appui technique de l'Organisation mondiale de la santé et de partenaires pour le développement. Selon des estimations fondées sur le modèle de calcul des coûts de santé établi par le FMI, le coût de la riposte de la Guinée à la crise sanitaire s'élève à 1,4 % du PIB. Ce chiffre est basé sur un modèle épidémiologique de propagation des maladies infectieuses de type SIR (sains-infectés-remis), qui permet de prévoir le nombre de personnes devant être hospitalisées ainsi que d'estimer les coûts des soins assurés et de l'augmentation des capacités du secteur de la santé.

Encadré 1. Plan de riposte de la Guinée à la COVID-19 : faire face à la crise sanitaire, protéger les groupes plus vulnérables et venir en aide au secteur privé (suite et fin)

Les autorités renforceront les dispositifs de protection sociale pour protéger les groupes plus vulnérables et appliqueront des mesures ciblées pour atténuer les effets de la crise. Un programme ciblé de transferts monétaires pour les ménages pauvres, auquel a contribué la Banque mondiale, sera mis en œuvre dans les zones rurales et urbaines, qui devraient être fortement touchées par la crise. Ce programme s'appuiera sur le registre social des populations vulnérables établi par l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale ; le registre sera élargi pour recenser d'autres ménages dans les zones urbaines. Au cours de la période entre avril et juin, le paiement des factures d'électricité et d'eau sera suspendu pour les consommateurs bénéficiant du tarif social et reporté pour les autres consommateurs non commerciaux, et les transports publics seront gratuits. L'État prévoit également de constituer un stock d'urgence de riz et, si nécessaire, de le distribuer à la population pour assurer la sécurité alimentaire. Parallèlement, des mesures d'allègement fiscal pour les fournisseurs contribueront à stabiliser les prix des denrées alimentaires de base (riz, huile et sucre).

En outre, des mesures temporaires permettront de venir en aide aux entreprises des secteurs les plus touchés par la crise, notamment les PME. Des allègements temporaires concernant le paiement des impôts, des cotisations de sécurité sociale et des factures d'électricité et d'eau seront accordés aux PME et aux entreprises des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. La Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) autorisera les entreprises de ces secteurs à demander aux banques de rééchelonner le remboursement de leurs prêts. En outre, le remboursement des arriérés intérieurs sera accéléré. Un fonds de garantie public pour les prêts accordés par les banques aux PME (50 milliards de francs guinéens (GNF)) a été créé. Un fonds de soutien aux entreprises de l'économie informelle (20 milliards de GNF), par un octroi direct de prêts, a été également mis en place.

Le cadre de gouvernance et de responsabilisation pour ces fonds est en cours d'élaboration, avec l'aide de la Banque mondiale.



12. Compte tenu du choc lié à la COVID-19, les services du FMI sont favorables à un creusement temporaire du déficit budgétaire qui permettra aux autorités de faire face à la crise sanitaire et d'en atténuer les graves répercussions économiques. Du fait des répercussions de la pandémie de COVID-19 et de la nécessaire riposte des autorités, le déficit budgétaire de base sera de 2 % du PIB en 2020, alors que le programme prévoyait un excédent de 0,6 % du PIB. Les recettes fiscales devraient être inférieures de 1,9 % du PIB à ce qui avait été prévu. Les recettes minières seront fortement réduites en raison de la baisse de la production et des exportations. Le ralentissement de l'activité intérieure aura une incidence négative sur les recettes fiscales non minières. La baisse des cours internationaux du pétrole soutiendra les recettes tirées de la taxe spéciale sur les produits pétroliers. Les autorités restreindront les dépenses non prioritaires afin de créer un espace budgétaire permettant d'augmenter les dépenses de santé et de prendre des mesures d'atténuation : elles réduiront d'environ 0,1% du PIB les dépenses en biens et services et d'environ 0,7 % du PIB les investissements publics financés sur ressources intérieures. Les autorités élaborent actuellement une loi de finances rectificative, qui sera soumise à l'Assemblée nationale en juillet.

13. Un écart de financement budgétaire d'environ 2,4 % du PIB est attendu en 2020. Les autorités coopèrent activement avec des partenaires pour le développement afin de mobiliser des fonds supplémentaires qui permettraient de faire face à la crise de la COVID-19. Un soutien budgétaire d'urgence est attendu de la part de la Banque mondiale (80 millions de dollars, contre 40 millions prévus lors de la quatrième revue au titre de la FEC) et de la Banque africaine de développement (20 millions de dollars) en 2020⁵. En outre, les autorités ont demandé aux créanciers bilatéraux officiels la suspension du service de leur dette dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette, à laquelle souscrivent le G-20 et le Club de Paris (25 millions de dollars). Cette suspension est prise en considération dans le scénario de référence⁶. Le financement au titre de la FRC devrait contribuer à réduire l'écart de financement budgétaire de 1 % du PIB. L'allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) du FMI permettra de réduire le déficit de financement budgétaire de 0,1 % supplémentaire du PIB. Les autorités sont en pourparlers avec des donateurs et prévoient de mobiliser des fonds

⁵ L'opération d'urgence de la Banque mondiale à l'appui des politiques de développement devrait être approuvée d'ici à la fin du mois de juillet 2020. L'aide budgétaire de la Banque africaine de développement devrait être décaissée d'ici à la fin du mois de juin 2020. Le scénario de référence du programme au titre de la FRC prévoit également une aide budgétaire de 18 millions d'euros de la part de l'Union européenne, qui était déjà prise en considération dans le scénario du programme de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC.

⁶ L'initiative de suspension du service de la dette devrait permettre de reporter un amortissement d'environ 25 millions de dollars dû en 2020, qui sera rééchelonné sans effet sur la valeur actuelle nette sur la période 2022-24. Étant donné que les créanciers participants sont représentatifs des créanciers bilatéraux officiels de la Guinée, les arriérés extérieurs dus de longue date à des pays non-membres du Club de Paris ne sont pas pris en compte. S'agissant des arriérés extérieurs dus de longue date par la Guinée à des créanciers privés, les autorités poursuivent leurs efforts de bonne foi pour parvenir à un accord de collaboration. Le conseil d'administration du FMI a conclu une revue des assurances de financement le 1^{er} avril 2020, conjointement avec la quatrième revue du programme au titre de la FEC.

supplémentaires pour combler le déficit de financement résiduel de 0,7 % du PIB⁷.

14. Les autorités renforceront les mécanismes de gouvernance des finances publiques afin de garantir la bonne utilisation et le suivi approprié des ressources destinées à faire face à la crise de la COVID-19.

Avec l'assistance technique du FMI, la Guinée a renforcé sa gestion des finances publiques et son dispositif de lutte contre la corruption : il s'agit de réformes essentielles du programme établi dans le cadre de l'accord au titre de la FEC. Dans cet esprit, pour assurer le suivi de toutes les ressources consacrées à la lutte contre la COVID-19, les autorités créeront un fonds budgétaire qui comptabilisera toutes les ressources extérieures et

intérieures affectées à la riposte à la pandémie. En outre, elles mettront en place un compte spécial, dans le cadre du compte unique du Trésor au sein de la banque centrale, afin de recevoir et de décaisser les fonds destinés à la lutte contre la COVID-19. Les autorités publieront des rapports mensuels sur l'exécution des dépenses liées à la COVID-19 et un contrôle ex-post des dépenses à haut risque sera effectué en temps utile par l'inspection générale des finances, avec la participation de la société civile. Les autorités publieront en ligne, sur les sites Web du ministère de l'Économie et des Finances et du ministère du Budget, tous les contrats de passation de marchés attribués pour des projets liés à la COVID-19, y compris les noms des entités concernées et de leurs propriétaires effectifs. Un audit complet des dépenses liées à la COVID-19 (y compris une validation ex-post des biens et services acquis) sera également effectué par la Cour des comptes et publié en ligne d'ici au mois de juin 2021.

15. Les autorités restent déterminées à assurer la viabilité de la dette et des finances publiques à moyen terme. Lorsque les effets de la crise s'atténueront, les autorités chercheront à préserver la viabilité de la dette et viseront une trajectoire de déficit budgétaire primaire plus faible que celle prévue précédemment. Elles augmenteront considérablement les emprunts extérieurs en

Tableau 3 du texte. Guinée : écart de financement budgétaire
(en pourcentage du PIB)

	2020	
	4e rev.	FCR
Total des recettes et dons	15.2	13.6
Recettes fiscales	13.5	11.6
Dons	1.1	1.3
Dépenses et prêts nets	18.2	17.3
Dépenses courantes	11.3	12.4
Dépenses en capital	6.8	4.9
Solde budgétaire de base	0.6	-2.0
Solde budgétaire (dons compris)	-3.0	-3.7
Financement	3.0	1.3
Financement intérieur	-0.7	-0.6
Financement extérieur (net)	3.7	1.9
Prêts-programme	0.3	0.3
Écart de financement	0.0	2.4
Allègement de dette au titre du	...	0.1
Initiative du G-20 pour la	...	0.2
Décaissement FCR	...	1.0
Banque mondiale	...	0.3
Banque africaine de développement	...	0.1
Écart de financement résiduel	0.0	0.7

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

⁷ Si les fonds supplémentaires des donateurs ne se concrétisaient pas, les autorités devront prendre des mesures d'urgence pour restreindre davantage les dépenses non prioritaires et combler ainsi l'écart de financement budgétaire résiduel. Une utilisation plus importante que prévu des réserves de change ou une dépréciation du taux de change contribuerait à combler le déficit résiduel de la balance des paiements.

2020 afin de financer les besoins budgétaires exceptionnels liés à la crise. Dans cette optique, les autorités s'engagent à rééchelonner les investissements publics non prioritaires financés sur ressources extérieures en 2020 afin de créer un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires liées à la COVID-19. Parallèlement, elles ont décidé de ne pas promulguer un accord de prêt de 230 millions d'euros (1,8 % du PIB) conclu avec un partenariat privé pour financer le développement d'infrastructures ; cet accord a été signé en octobre 2019 et approuvé par l'Assemblée nationale au début du mois de juin 2020⁸. En outre, les autorités augmenteront l'investissement public à un rythme plus modéré et n'utiliseront, en 2021-22, qu'une part limitée des financements extérieurs de projets qui étaient prévus, mais ne sont pas encore signés, afin de préserver la viabilité de la dette. Selon le scénario de référence, la dette de la Guinée est viable : le risque de surendettement extérieur et public est modéré, et la marge d'absorption de chocs est restreinte. Ce scénario suppose un rebond progressif en 2021 et des investissements publics financés sur ressources extérieures inférieurs aux prévisions budgétaires en 2020, du fait des conséquences des mesures d'endiguement et du rééchelonnement des projets d'investissement non prioritaires. La mise à jour de l'analyse de la viabilité de la dette tient également compte de l'allègement du service de la dette accordé par le FMI dans le cadre du fonds fiduciaire ARC et de l'initiative de suspension du service de la dette à laquelle souscrivent le G20 et le Club de Paris. Les autorités ont fait part de leur engagement à respecter les exigences relatives à cette initiative, notamment le maintien du niveau des emprunts non concessionnels dans la limite de l'enveloppe autorisée dans le cadre du programme au titre de la FEC⁹.

B. Politique monétaire et politique de change : maintenir un niveau de réserves adéquat et préserver la liquidité

16. Un assouplissement du taux de change contribuera à préserver un niveau adéquat de réserves. La Guinée a renforcé ses amortisseurs extérieurs contre les chocs dans le cadre de l'accord au titre de la FEC. Dans cette optique, les services du FMI sont favorables à l'utilisation d'une partie de ces réserves pour faire face au choc sur la balance des paiements tout en maintenant un niveau adéquat de réserves internationales (3,8 mois d'importations, conformément à l'indice d'évaluation de l'adéquation des réserves (ARA-CC)). Les autorités continueront de limiter leurs interventions sur le marché des changes et assoupliront le taux de change. Elles ont souligné leur détermination à mettre en œuvre la stratégie d'intervention fondée sur des règles qui a été récemment adoptée pour réduire le pouvoir discrétionnaire d'ici à la fin du mois d'octobre 2020, compte tenu des

⁸ La souscription de ce prêt n'a pas été signalée aux services du FMI, contrairement aux engagements en matière de communication de données pour le suivi du programme qui ont été pris dans le cadre de l'accord au titre de la FEC. Les services du FMI considèrent que ce prêt est concessionnel, selon la définition figurant dans le protocole d'accord technique établi dans le cadre de l'accord au titre de la FEC. Étant donné que la souscription de ce prêt n'a pas d'incidence sur les conditions prévues pour le décaissement associé à la quatrième revue de l'accord FEC, elle ne donne pas lieu à un décaissement non conforme selon la politique du FMI relative à la déclaration d'informations inexactes. Toutefois, les services du FMI ont fait part de leurs préoccupations concernant la transparence des données relatives à la dette et ont souligné l'importance de poursuivre la mise en œuvre des réformes prévues dans le programme afin de renforcer la gestion de la dette dans le cadre de l'accord au titre de la FEC.

⁹ La Guinée a utilisé l'intégralité de l'enveloppe de 650 millions de dollars sous la forme de prêts non concessionnels autorisés dans le cadre du programme au titre de la FEC pour financer des projets d'infrastructure prioritaires.

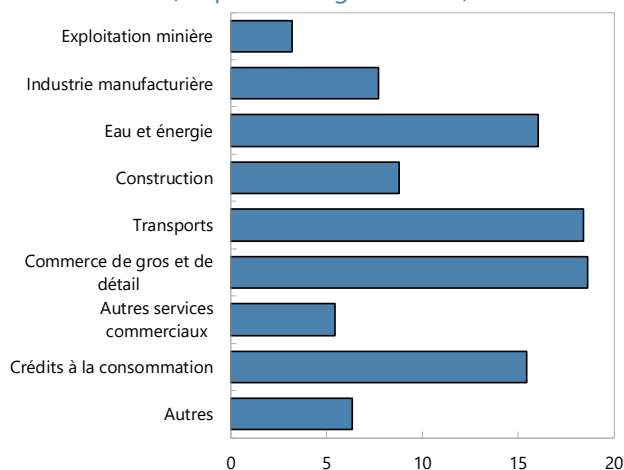
retards pris dans l'aide que les donateurs apportent pour mettre en place la plate-forme électronique en raison de la situation d'urgence liée à la COVID-19¹⁰. Dans l'intervalle, les autorités calibreront des interventions limitées en tenant compte de l'évolution du marché afin d'éviter toute situation de désordre.

17. La politique monétaire visera à préserver la liquidité du secteur bancaire tout en maîtrisant l'inflation. La BCRG a abaissé le taux directeur (de 12,5 à 11 %) et le coefficient de réserves obligatoires (de 16 à 15 %). Les services du FMI souscrivent à l'assouplissement monétaire, qui contribue à la liquidité des banques et à l'offre de crédit à l'économie. Parallèlement, les autorités ont convenu avec les services du FMI de maintenir les prêts de la banque centrale à l'État dans les limites légales en vigueur afin de contenir l'inflation, malgré d'importants besoins de financement¹¹. En outre, la BCRG gèrera plus activement les liquidités en utilisant les instruments disponibles et en calibrant les opérations sur la base du dispositif de prévision des liquidités récemment mis au point¹².

C. Secteur financier : préserver la stabilité

18. Le renforcement du contrôle bancaire contribuera à préserver la stabilité financière. Les prêts des banques au secteur privé sont essentiellement à court terme et se concentrent dans des secteurs qui devraient être gravement touchés par les mesures d'endiguement, notamment le commerce de détail et les transports. Les bénéfices et la qualité des actifs des banques pourraient être compromis si les emprunteurs sont moins en mesure de rembourser leurs prêts. La poursuite de la mise en œuvre des versions actualisées du cadre comptable et du système de communication de données permettra de contrôler la qualité du portefeuille des banques. Les services du FMI sont favorables à la création d'un fonds de garantie public pour les PME (encadré 1), mais notent que des risques budgétaires peuvent découler de passifs conditionnels¹³. Les services du FMI souscrivent au rééchelonnement envisagé du remboursement des

Graphique 5. Guinée : répartition des prêts bancaires par secteur, mars 2020
(en pourcentage du total)



Sources : autorités guinéennes ; calculs des services du FMI.

¹⁰ Les paramètres de la stratégie d'intervention fondée sur des règles sont définis de manière à réduire le pouvoir discrétionnaire tout en limitant la volatilité excessive du taux de change.

¹¹ Le protocole d'accord de 2018 entre la BCRG et le ministère de l'Économie et des Finances limite les avances de la BCRG à l'État à la gestion de trésorerie à court terme et aux limites prévues par la loi relative à la banque centrale (pas plus de 5 % de la moyenne des recettes fiscales sur les trois dernières années).

¹² La BCRG dispose d'instruments de régulation monétaire (titres à court terme) pour absorber l'excès de liquidité et procède à des opérations d'injection (fenêtres de refinancement) pour apporter des liquidités.

¹³ Si des risques budgétaires se concrétisaient, il faudrait réduire les dépenses non prioritaires pour absorber les coûts budgétaires correspondants.

prêts pour les entreprises des secteurs les plus touchés (encadré 1), mais insistent sur la nécessité de faire preuve de prudence dans la renégociation des conditions de prêt. Les services du FMI ont souligné que les banques devraient être autorisées à restructurer les crédits accordés aux entreprises touchées par la crise tout en maintenant une classification et un provisionnement appropriés des prêts.

ACCÈS AUX RESSOURCES ET CAPACITÉ À REMBOURSER LE FMI

A. Niveau et modalités d'accès aux ressources

19. Les autorités demandent un décaissement sous la forme d'un appui budgétaire au titre de la FCR équivalant à 50 % de la quote-part (107,1 millions de DTS ou environ 146 millions de dollars). La pandémie de COVID-19 a fortement détérioré les perspectives à court terme de la Guinée, ce qui a entraîné un besoin urgent de financement de la balance des paiements (§9), et d'importants besoins de financement budgétaire (§13). Les services du FMI font les observations suivantes.

- **Le décaissement au titre de la FCR permettra de répondre en temps utile aux besoins urgents de financement de la balance des paiements et du budget qui découlent des répercussions de la pandémie et des mesures prises pour les atténuer.** Les entretiens dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, y compris ceux concernant une augmentation ponctuelle de l'accès aux ressources entre deux revues, ne peuvent actuellement pas avoir lieu en raison de la gravité du choc, de l'incertitude quant aux perspectives à court terme et de la difficulté à avoir des échanges approfondis avec les autorités. Le décaissement au titre de la FCR permettra de répondre au besoin de financement de la balance des paiements à hauteur de 42 %. Il permettra aussi d'accélérer la mobilisation d'une aide supplémentaire auprès des donateurs (§13). En outre, l'allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC représentera 7 % du financement nécessaire. Les besoins urgents de financement de la balance des paiements à l'origine de la demande au titre de la FCR sont principalement dus à un choc exogène soudain et devraient être satisfaits dans les 12 prochains mois.
- **L'accès aux ressources au titre de la FCR permettra de conserver une marge pour une aide financière supplémentaire du FMI si les risques de détérioration venaient à se concrétiser.** L'accès proposé (50 % de la quote-part) est étalonné en fonction des besoins de financement de la balance des paiements prévus et tient compte de la possibilité de mobiliser une aide supplémentaire auprès des donateurs. Cela permettra de préserver une marge pour un appui supplémentaire du FMI, compte tenu des perspectives incertaines à court terme¹⁴. Si les risques de détérioration se concrétisaient, une aide supplémentaire pourrait être apportée dans le cadre

¹⁴ La Guinée dispose d'un accès à hauteur de 76 % de la quote-part en 2020, ce qui correspond aux décaissements à venir dans le cadre de l'accord au titre de la FEC.

d'un nouvel accord au titre de la FCR ou d'une augmentation de l'accès aux ressources dans le cadre de l'accord au titre de la FCE.

- **Les autorités ont fait part de leur volonté de continuer de mettre en œuvre l'accord au titre de la FEC et les entretiens concernant le programme reprendront dès que possible.** Compte tenu du retard pris dans l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC, il pourrait être envisagé de combiner les cinquième et sixième (dernière) revues (dates d'évaluation à la fin du mois de décembre 2019 et à la fin du mois de juin 2020, respectivement).

B. Capacité de remboursement et évaluation des sauvegardes

20. La capacité de la Guinée à rembourser le FMI est satisfaisante. Le montant total des crédits en cours auprès du FMI, une fois que le décaissement au titre de la FCR sera effectué, s'élèvera à 375,9 millions de DTS (175,5 % de la quote-part et 3,6 % du PIB). Les services du FMI estiment que la capacité de la Guinée à rembourser le FMI est satisfaisante, compte tenu des perspectives de croissance favorables à moyen terme, de la volonté des autorités de mener une politique macroéconomique saine, de la viabilité de la dette et des bons antécédents du pays en ce qui concerne le respect de ses obligations envers le FMI (tableau 7). En outre, l'allègement de la dette au titre du fonds ARC réduira les obligations de remboursement de la Guinée envers le FMI¹⁵. Étant donné que le financement au titre de la FCR sera utilisé dans son intégralité pour apporter un soutien budgétaire, les autorités se sont engagées à faire en sorte que le ministère de l'Économie et des Finances et la BCRG signent un protocole d'accord sur leurs rôles et responsabilités respectifs en ce qui concerne le respect des obligations financières envers le FMI.

21. Les autorités s'engagent à procéder à une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes avant l'approbation par le conseil d'administration de tout nouvel accord auquel s'applique la politique du FMI en matière de sauvegardes. Une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes a été réalisée en 2018, après l'approbation de l'accord au titre de la FEC pour la période 2017-20. Les autorités continueront de donner suite aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation des sauvegardes de 2018 qui n'ont pas encore été mises en œuvre. Elles ont autorisé les services du FMI à s'entretenir avec les auditeurs externes de la banque centrale et à avoir accès aux rapports correspondants.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

22. La Guinée est durement frappée par la pandémie de COVID-19. Une épidémie locale se propage rapidement dans le pays, ce qui accentue les tensions dans un contexte social fragile et met à rude épreuve le système de santé. Les mesures prises pour endiguer l'épidémie commencent à avoir des effets néfastes sur l'activité intérieure. En outre, le fort ralentissement en Chine (principal

¹⁵ La Guinée a obtenu un allègement de ses obligations relatives au service de la dette envers le FMI dans le cadre du fonds ARC : un montant de 22,4 millions de dollars a été approuvé pour assurer les remboursements dus entre le 14 avril et le 13 octobre 2020. Un montant supplémentaire de 73,5 millions de dollars devrait être dégagé pour assurer les remboursements dus jusqu'au 13 avril 2022.

marché d'exportation de la Guinée) a entraîné une diminution des exportations minières et des recettes fiscales. Depuis l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC, la dégradation de la conjoncture mondiale et l'épidémie locale ont détérioré les perspectives de croissance à court terme de la Guinée et pesé sur les positions budgétaire et extérieure du pays. Les conséquences négatives de la pandémie et les mesures d'atténuation ont entraîné des besoins urgents de financement de la balance des paiements et du budget.

23. Les services du FMI saluent le plan de riposte à la situation d'urgence liée à la COVID-19 que les autorités ont élaboré pour atténuer les fortes répercussions de la pandémie.

Les autorités entendent augmenter les dépenses de santé, protéger les groupes plus vulnérables et venir en aide au secteur privé. Les services du FMI sont favorables à un creusement temporaire du déficit budgétaire qui permettra de faire face à la crise sanitaire et d'en atténuer les graves répercussions économiques. Il faut assouplir le taux de change pour absorber le choc et préserver un niveau adéquat de réserves. La réduction du coefficient de réserves obligatoires contribuera à préserver la liquidité du secteur bancaire. Parallèlement, il sera essentiel de limiter le financement du budget par la banque centrale pour contenir l'inflation.

24. Les services du FMI saluent l'adoption de mesures visant à garantir la bonne utilisation et le suivi approprié des ressources destinées à faire face à la crise de la COVID-19.

Les autorités créeront un fonds budgétaire pour comptabiliser toutes les ressources extérieures et intérieures affectées à la lutte contre la pandémie et assurer le suivi des dépenses. Elles mettront en place un compte spécial à la banque centrale pour recevoir et décaisser les fonds consacrés à la lutte contre la COVID-19. Des rapports sur l'exécution des dépenses liées à la COVID-19 seront publiés chaque mois et un contrôle ex-post des dépenses à haut risque sera effectué en temps utile, avec la participation de la société civile. Tous les contrats de passation de marchés attribués pour des projets liés à la COVID-19, y compris les noms des entités concernées et de leurs propriétaires effectifs, seront publiés sur les sites Web du ministère de l'Économie et des Finances et du ministère du Budget. En outre, un audit des dépenses relatives à la COVID-19 sera conduit par un tiers et ses résultats seront publiés en ligne d'ici au mois de juin 2021.

25. Les autorités restent déterminées à préserver la viabilité des finances publiques et de la dette à moyen terme.

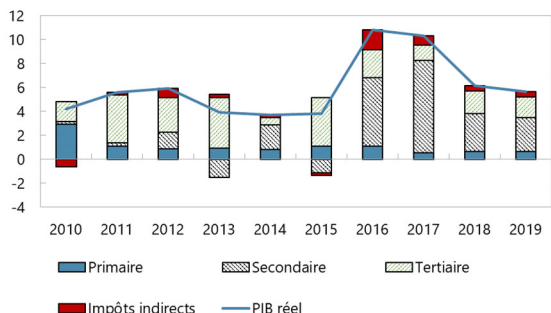
Une fois les effets de la crise atténués, les autorités chercheront à préserver la viabilité de la dette et viseront une trajectoire de déficit budgétaire primaire plus faible que celle prévue précédemment. Alors qu'elles augmenteront les emprunts extérieurs en 2020 pour financer les besoins de financement exceptionnels liés à la crise, les autorités se sont engagées à rééchelonner les investissements publics non prioritaires financés sur ressources extérieures afin de créer un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires liées à la COVID-19. En parallèle, elles ont décidé de ne pas promulguer la souscription d'un prêt dans le cadre d'un partenariat établi avec le secteur privé pour développer les infrastructures ; ce prêt a été récemment approuvé par l'Assemblée nationale. En outre, elles n'utiliseront, en 2021-22, qu'une part limitée des financements extérieurs des projets qui étaient prévus, mais ne sont pas encore signés, afin de préserver la viabilité de la dette. Selon le scénario de référence, la Guinée continue de présenter un risque de surendettement modéré et sa marge d'absorption des chocs est restreinte. Les services du FMI sont préoccupés par le degré de transparence des données relatives à la dette et insistent sur

l'importance de poursuivre la mise en œuvre des réformes prévues dans le programme afin de renforcer la gestion de la dette dans le cadre de l'accord au titre de la FEC.

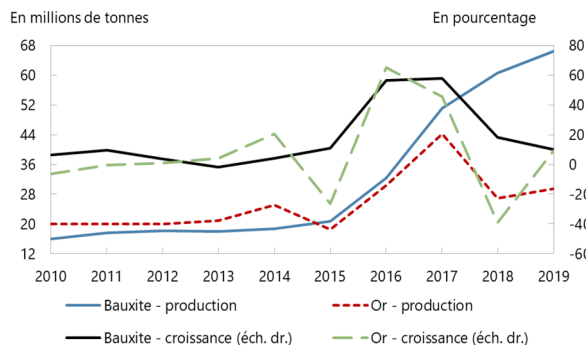
26. Les services du FMI souscrivent à la demande de décaissement au titre de la FCR d'un montant de 107,1 millions de DTS (50 % de la quote-part). Compte tenu de l'urgence des besoins de financement de la balance des paiements résultant des conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 et des mesures que les autorités ont prises ou envisagent de prendre pour faire face à ce choc extérieur, les services du FMI souscrivent à la demande de décaissement au titre de la FCR. Ce décaissement permettra aussi d'accélérer la mobilisation d'une aide financière auprès des donateurs. Compte tenu de l'ampleur des besoins de financement budgétaire à combler pour faire face à la situation d'urgence liée à la COVID-19, les services du FMI acceptent que le décaissement s'effectue sous forme d'appui budgétaire.

Graphique 6. Guinée : évolution économique récente

Croissance du PIB réel au coût des facteurs et contributions par secteur
(en pourcentage)

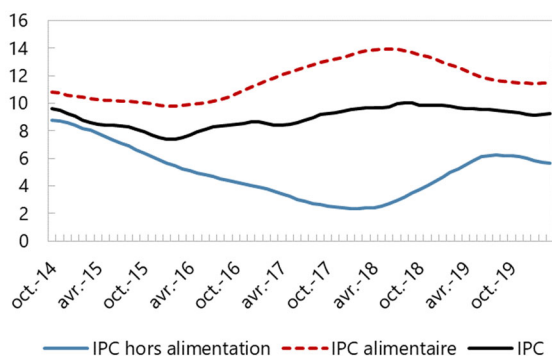


Production et croissance dans les secteurs miniers
(en millions de tonnes ; en pourcentage)

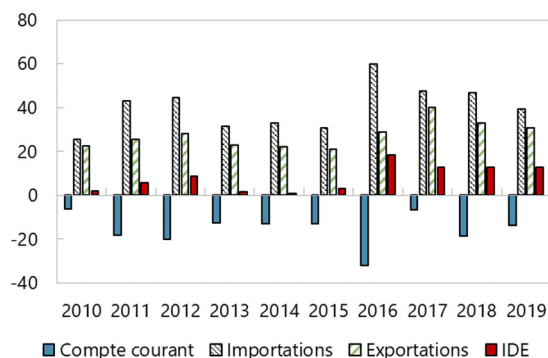


Inflation

(croissance moyenne en glissement annuel, en pourcentage)

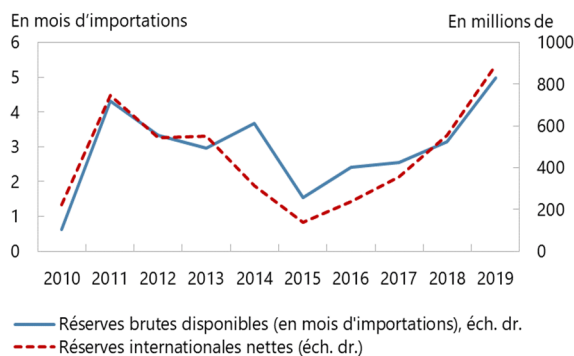


Compte des transactions courantes, exportations, importations et IDE
(en pourcentage du PIB)

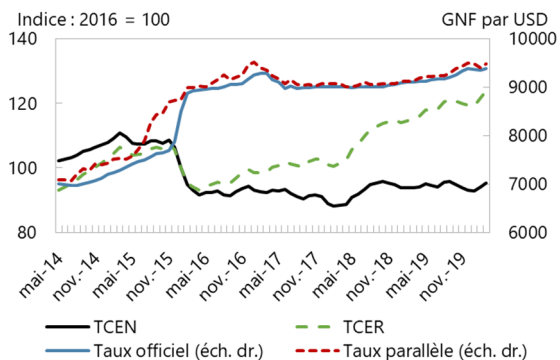


Réserves brutes disponibles et réserves internationales nettes

(en mois d'importations, en millions de dollars)



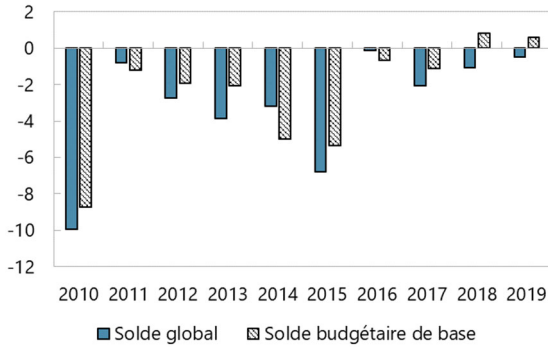
Taux de change (moyennes)



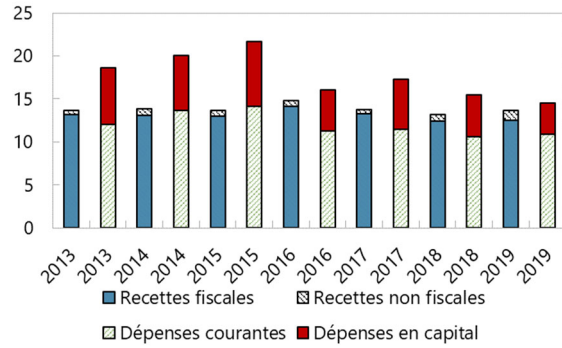
Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

Graphique 7. Guinée : indicateurs budgétaires et monétaires

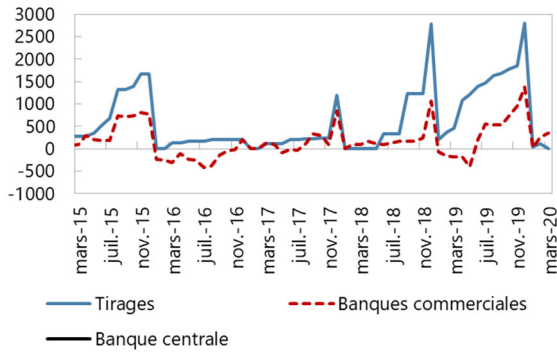
Solde global et solde budgétaire
(en pourcentage du PIB)



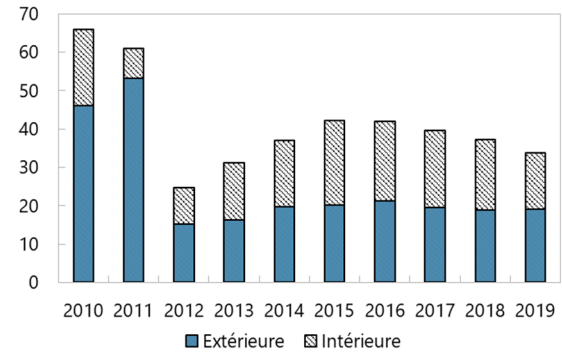
Recettes et dépenses
(en pourcentage du PIB)



Emprunts extérieurs et financement bancaire
(en milliards de GNF)

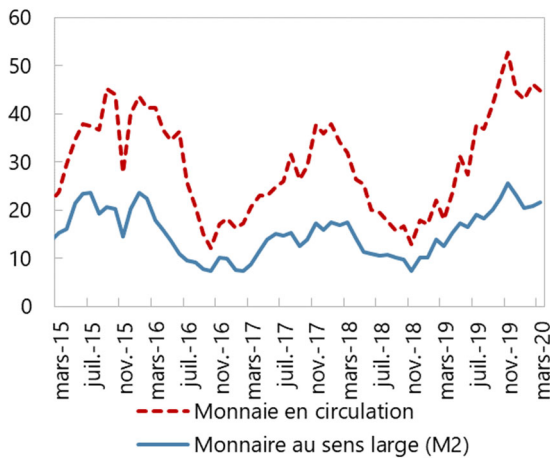


Dettes contractées ou garantie par l'État
(en pourcentage du PIB)

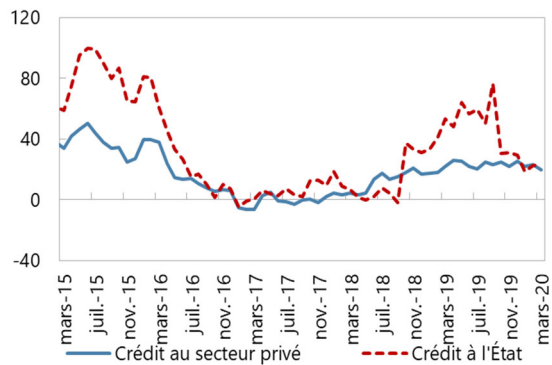


Monnaie au sens large et monnaie en circulation

(croissance en glissement annuel, en pourcentage)



Crédit au secteur privé et à l'État
(croissance en glissement annuel, en pourcentage)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

Tableau 1. Guinée : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017-25

	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Eff.	Eff.	Prél.	4e rev.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Comptes nationaux et prix										
PIB à prix constants	10.3	6.2	5.6	5.8	1.4	6.6	7.0	5.2	5.0	5.0
Exploitation minière	55.5	8.7	8.0	8.6	-3.5	14.5	15.6	6.5	5.3	5.1
Secteur non minier	4.1	5.7	5.1	5.1	2.5	5.0	5.1	4.9	4.9	4.9
Déflateur du PIB	10.4	10.0	9.3	8.2	8.5	8.2	8.2	7.8	7.8	7.8
PIB aux prix du marché	21.9	16.8	15.4	14.4	10.1	15.4	15.7	13.5	13.2	13.1
Prix à la consommation (moyenne)										
Moyenne	8.9	9.8	9.5	8.5	9.1	8.0	7.9	7.8	7.8	7.8
Fin de période	9.5	9.9	9.1	8.1	8.7	8.0	7.9	7.8	7.8	7.8
Secteur extérieur										
Exportations, f.à.b. (exprimées en dollars)	68.7	-4.3	3.1	17.2	-3.6	20.5	8.3	10.6	8.5	6.1
Importations, f.à.b. (exprimées en dollars)	-6.6	18.5	-5.5	33.4	12.6	7.4	3.7	3.6	5.0	4.9
Taux de change effectif moyen (- = dépréciation)										
Indice nominal	-1.4	0.2	2.4
Indice réel	4.9	7.2	8.5
Termes de l'échange	-6.9	-0.3	-9.7	13.0	23.9	-0.4	1.8	4.8	5.2	0.1
Monnaie et crédit										
Avoirs extérieurs nets ¹	9.6	8.3	12.1	1.8	0.4	6.4	6.1	3.2	4.7	4.2
Avoirs intérieurs nets ¹	6.2	1.9	10.8	3.6	6.1	0.2	0.2	0.7	1.5	1.2
Créances nettes sur l'État ¹	5.0	10.0	6.1	1.6	2.4	1.2	0.9	0.6	0.6	0.2
Créances nettes sur l'État ¹ , hors recapitalisation	5.0	-4.2	3.9	0.7	1.4	0.2	0.0	-0.4	-0.3	-0.7
Crédit au secteur non public ¹	0.9	6.2	9.9	2.3	0.7	1.0	1.6	1.4	1.8	2.0
Monnaie centrale	10.3	6.3	16.8	3.0	1.8	11.5	8.4	3.9	7.4	6.2
Monnaie au sens large (M2)	15.8	10.2	23.0	21.7	10.4	13.1	7.6	3.8	7.2	6.0
Taux d'intérêt (bon du Trésor à court terme)
Finances de l'administration centrale										
Total des recettes et dons	15.3	14.5	14.1	15.2	13.6	14.9	15.7	16.3	16.8	16.9
Recettes	13.7	13.1	13.7	14.1	12.3	13.9	14.8	15.4	16.0	16.0
Dont : Recettes non minières	11.4	10.6	11.8	11.7	10.9	11.7	12.3	12.9	13.3	13.4
Dons	1.5	1.4	0.5	1.1	1.3	1.0	0.9	0.9	0.8	0.9
Total des dépenses et prêts nets	17.3	15.6	14.6	18.2	17.3	17.9	17.9	18.2	18.8	19.0
Dépenses courantes	11.5	10.6	10.9	11.3	12.4	11.2	11.3	11.3	11.4	11.4
dont : Paiements d'intérêts	0.9	0.8	0.5	0.7	0.7	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0
Dépenses en capital et prêts nets	5.7	4.9	3.6	6.8	4.9	6.7	6.6	6.8	7.4	7.5
Solde budgétaire global										
Dons compris	-2.1	-1.1	-0.5	-3.0	-3.7	-3.0	-2.3	-1.9	-2.0	-2.1
Dons non compris	-3.6	-2.5	-0.9	-4.1	-5.0	-4.1	-3.2	-2.7	-2.9	-3.0
Solde budgétaire de base	-1.1	0.8	0.6	0.6	-2.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.7
Solde courant										
Transferts officiels compris	-6.7	-18.7	-13.7	-21.9	-20.9	-15.5	-13.0	-10.8	-10.1	-10.0
Hors transferts officiels	-7.2	-19.1	-13.9	-22.3	-21.6	-15.9	-13.4	-11.2	-10.5	-10.5
Balance globale des paiements	0.7	1.7	2.2	-0.4	-3.1	1.1	1.1	0.9	1.2	0.7
<i>Pour mémoire :</i>										
Exportations de biens et de services (en millions de dollars)	4,125.0	4,001.7	4,214.7	4,818.5	3,953.5	4,754.1	5,142.8	5,683.7	6,161.2	6,536.1
Importations de biens et de services (en millions de dollars)	4,894.2	5,695.8	5,432.2	7,254.3	6,128.1	6,550.9	6,747.9	6,991.2	7,342.8	7,754.9
Balance globale des paiements (en millions de dollars)	72.0	210.7	303.4	-62.7	-446.8	161.7	189.5	161.4	231.9	145.8
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale (en millions de dollars)	322.1	547.0	868.5	918.8	882.1	1,098.9	1,273.9	1,375.6	1,549.0	1,707.4
Reserves disponibles brutes (en mois d'importations) ²	2.5	3.2	4.8	3.8	3.8	3.9	4.0	4.0	4.1	4.1
Dette publique extérieure, FMI compris (en % du PIB)	19.3	18.9	19.5	28.5	30.7	33.6	33.1	32.9	32.7	32.7
Dette publique totale, FMI compris (en % du PIB)	39.5	37.4	34.2	43.1	44.9	45.6	43.7	42.4	41.3	40.4
PIB nominal (en milliards de GNF)	93,942	109,761	126,707	144,980	139,446	160,903	186,234	211,329	239,219	270,672

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage du stock de monnaie au sens large en début de période.² En mois d'importations de l'année suivante, à l'exclusion des importations pour les grands projets miniers financés sur ressources extérieures.

Tableau 2. Guinée : balance des paiements, 2017-25
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Eff.	Eff.	Proj.	4e rev.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Exportations, f.à.b.	4,073	3,898	4,019	4,709	3,876	4,671	5,057	5,595	6,070	6,443
Produits miniers	3,644	3,482	3,556	4,130	3,431	3,912	4,200	4,641	5,010	5,302
Autres	429	416	463	579	445	759	857	954	1,060	1,140
Importations, f.à.b.	-4,138	-4,903	-4,632	-6,176	-5,215	-5,601	-5,807	-6,016	-6,319	-6,630
Produits alimentaires	-425	-449	-498	-567	-515	-593	-645	-690	-737	-788
Autres biens de consommation	-386	-440	-547	-591	-576	-673	-732	-784	-838	-896
Produits pétroliers	-548	-792	-820	-796	-513	-799	-922	-1,023	-1,117	-1,213
Biens intermédiaires et d'équipement	-2,778	-3,222	-2,766	-4,222	-3,612	-3,536	-3,508	-3,520	-3,627	-3,733
Balance commerciale des services	-704	-689	-605	-970	-835	-867	-855	-886	-933	-1,031
Exportations de services	52	104	196	109	78	83	86	89	91	93
Importations de services	-756	-793	-801	-1,079	-913	-950	-941	-975	-1,024	-1,124
Solde des revenus	-51	-686	-771	-928	-881	-651	-638	-703	-832	-925
Dont : Intérêts sur la dette publique	-21	-36	-20	-11	-11	-36	-46	-51	-57	-62
Transferts	125	98	98	96	79	82	81	96	100	108
Dont :										
Transferts privés nets	75	48	74	32	-14	10	14	11	15	7
Transferts officiels	49	50	24	64	94	71	67	86	86	102
Solde des transactions courantes										
Transferts officiels compris	-695	-2,282	-1,890	-3,268	-2,976	-2,366	-2,162	-1,914	-1,914	-2,035
Hors transferts officiels	-744	-2,332	-1,914	-3,332	-3,070	-2,437	-2,229	-2,000	-1,999	-2,137
Compte de capital	146	140	64	121	120	112	106	97	103	109
Transferts publics	143	118	41	97	96	88	81	71	76	81
Compte d'opérations financières	1,472	1,913	2,129	3,085	2,409	2,415	2,245	1,979	2,043	2,072
Publiques (moyen et long terme)	86	243	235	1,481	1,195	807	453	424	451	481
Prêts liés à des projets	132	250	153	1,525	1,246	889	546	534	571	610
Financement au titre du programme	0	60	152	40	40	40	40	20	13	13
Publiques (court terme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement échu	-46	-67	-70	-84	-91	-122	-134	-130	-133	-142
Investissement direct et autre investissement privé (net)	1,306	1,574	1,786	1,514	1,184	1,517	1,702	1,464	1,500	1,500
Privées (court terme)	80	96	109	90	30	91	91	91	92	91
Erreurs et omissions	-851	440	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	72	211	303	-63	-447	162	189	161	232	146
Financement	-72	-211	-303	63	98	-210	-212	-161	-232	-146
Utilisation des ressources du FMI (net)	24	49	24	32	33	-47	-52	-47	-52	-38
Décaissements	24	49	24	71	71	0	0	0	0	0
Variation des réserves officielles brutes (- = augmentation)	-102	-259	-327	31	65	-162	-152	-106	-172	-108
Dont : Allocation de DTS										
Variation des arriérés (- = réduction)	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	-6	0	0	0	-349	-48	-23	0	0	0
Dons au titre du fonds fiduciaire ARC	0	0	0	0	22	0	0	0	0	0
Dons prévus au titre du fonds fiduciaire ARC ¹					3	48	23			
Initiative du G-20 pour la suspension du service de la dette					25					
FCR	0	0	0	0	146					
Banque mondiale					40					
Banque africaine de développement					20					
Écart de financement résiduel	0	0	0	0	-93	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire :</i>										
Solde des transactions courantes (en % du PIB)										
Transferts officiels compris	-6.7	-18.7	-13.7	-21.9	-20.9	-15.5	-13.0	-10.8	-10.1	-10.0
Hors transferts officiels	-7.2	-19.1	-13.9	-22.3	-21.6	-15.9	-13.4	-11.2	-10.5	-10.5
Solde global (en % du PIB)	0.7	1.7	2.2	-0.4	-3.1	1.1	1.1	0.9	1.2	0.7
Ratio exportations/PIB (en %)	39.9	32.9	30.5	32.2	27.8	31.1	30.9	31.9	32.4	32.1
Ratio importations/PIB (en %)	-47.3	-46.8	-39.4	-48.5	-43.0	-42.8	-40.6	-39.3	-38.6	-38.1
Ratio IDE/PIB (en %)	12.6	12.9	12.9	10.1	8.3	9.9	10.2	8.2	7.9	7.4
Réserves brutes disponibles (en millions de dollars)	686	945	1,272	1,241	1,206	1,369	1,520	1,627	1,799	1,907
Réserves brutes disponibles (en mois d'importations)	2.5	3.2	4.8	3.8	3.8	3.9	4.0	4.0	4.1	4.1
PIB nominal (en millions de dollars)	10,337	12,181	13,797	14,951	14,244	15,296	16,637	17,804	19,030	20,343
Unités de monnaie nationale par dollar É.-U. (moyenne)	9,088	9,011	9,184

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Le don correspondant au service de la dette due dans les 18 mois consécutifs au 14 octobre 2020 dépend des ressources disponibles au titre du fonds fiduciaire ARC.

Tableau 3 a. Guinée : opérations budgétaires de l'administration centrale¹, 2017–25
(en milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2023	2024	2025	
	Eff.	Eff.	Prél.	4e rev.	Proj.	Mars cumul. Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	
Total des recettes et dons	14,342	15,965	17,903	22,067	18,977	4,540	23,971	29,168	34,493	40,196	45,762
Recettes	12,902	14,423	17,306	20,504	17,122	4,154	22,296	27,513	32,635	38,167	43,331
Recettes fiscales	12,443	13,609	15,869	19,537	16,167	3,991	20,944	25,736	30,157	35,016	39,864
Secteur minier	2,153	2,836	2,373	3,558	1,899	482	3,393	4,538	5,361	6,247	7,068
Fonds de développement local	356	534	285	285	509	681	804	937	1,060
Secteur non minier	10,290	10,773	13,495	15,979	14,268	3,509	17,551	21,198	24,796	28,769	32,796
Impôts directs	2,226	2,346	2,563	3,255	2,870	431	3,700	4,474	5,271	5,991	6,779
Impôts indirects	8,064	8,428	10,933	12,724	11,398	3,078	13,851	16,724	19,525	22,777	26,017
Taxes sur les biens et services	5,434	5,861	7,583	8,927	7,953	2,129	9,493	11,445	13,207	15,410	17,452
Taxes sur le commerce international	2,630	2,566	3,349	3,798	3,445	949	4,358	5,279	6,318	7,368	8,564
Recettes non fiscales	459	814	1,437	966	955	163	1,351	1,777	2,477	3,151	3,467
Dons	1,440	1,542	597	1,563	1,855	386	1,675	1,655	1,859	2,029	2,432
Dons-projet	960	1,061	377	942	938	187	923	906	842	953	1,078
Appui budgétaire	449	449	216	621	917	199	752	749	1,017	1,076	1,353
Autres dons affectés	32	32
Dépenses et prêts nets	16,276	17,132	18,497	26,450	24,125	4,891	28,877	33,418	38,442	45,090	51,412
Dépenses courantes	10,809	11,589	13,830	16,451	17,232	3,707	17,974	21,059	23,921	27,274	30,927
Dépenses primaires courantes	9,955	10,710	13,253	15,484	16,248	3,569	16,462	19,242	21,834	24,883	28,200
Traitements et salaires	3,400	4,122	4,430	5,159	5,249	1,249	5,560	6,625	7,518	8,510	9,629
Biens et services	3,393	3,445	4,253	4,959	4,975	1,073	5,115	6,105	6,928	7,800	8,814
Subventions et transferts	3,114	3,142	4,570	5,366	6,024	1,247	5,787	6,511	7,389	8,573	9,757
EDG	1,168	905	2,157	2,401	2,527	414	2,274	2,047	1,842	1,658	1,492
Subventions	2,057	2,014	2,140	414	2,274	2,047	1,842	1,658	1,492
Fonds de garantie	100	387	387
Autres subventions et transferts	1,946	2,237	2,413	2,965	3,497	834	3,512	4,465	5,547	6,915	8,265
Intérêts sur la dette	854	879	577	966	984	138	1,512	1,817	2,087	2,390	2,727
Dette intérieure	665	557	391	856	876	88	1,126	1,304	1,479	1,675	1,895
Dette extérieure	190	322	186	111	108	50	385	514	608	716	833
Dépenses en capital	5,395	5,417	4,544	9,873	6,771	1,055	10,770	12,213	14,363	17,646	20,302
Financées sur ressources intérieures	3,240	2,105	2,766	3,118	2,695	272	3,123	5,190	7,181	9,517	11,103
Investissement (exéc. du budget central)	3,172	2,105	2,766	3,087	2,664	272	3,123	5,190	7,181	9,517	11,103
Fonds de développement local	356	534	285	521	509	681	804	937	1,060
Transferts de capitaux	68	0	0	31	31	0	0	0	0	0	0
Financées sur ressources extérieures	2,155	3,312	1,779	6,754	4,077	782	7,647	7,022	7,182	8,130	9,198
Prêts nets	72	127	117	126	121	54	133	146	158	170	182
Solde budgétaire de base²	-1,030	924	774	919	-2,818	170	1,451	1,631	1,982	1,922	1,950
Solde global											
Dons non compris	-3,374	-2,709	-1,191	-5,946	-7,003	-737	-6,581	-5,905	-5,808	-6,923	-8,081
Dons compris	-1,935	-1,167	-595	-4,383	-5,148	-351	-4,906	-4,250	-3,949	-4,893	-5,649
Instances de paiement	...	695	192
Financement	1,935	472	737	4,383	1,833	111	4,906	4,250	3,949	4,893	5,649
Financement intérieur	1,100	-1,700	-1,411	-1,005	-806	231	-956	-724	-987	-676	-756
Financement bancaire	1,300	-999	1,165	200	429	1,339	66	-8	-144	-136	-339
Position nette à la banque centrale	453	-2,063	-208	-287	-107	987	-287	-287	-287	-287	-287
Banques commerciales	847	1,064	1,373	487	536	352	353	279	143	151	-52
Financement non bancaire	-1,140	-945	-1,128	-1,140	-1,140	-414	-914	-616	-658	-421	-313
Recettes de privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt/amortissement de la dette intérieure (net)	-1,189	-985	-1,175	-1,140	-1,140	-414	-914	-616	-658	-421	-313
Autres/recettes exceptionnelles	50	40	46	0	0	0	0	0	0	0	0
Variation des arriérés	939	244	-1,448	-65	-95	-695	-108	-99	-185	-119	-104
Financement extérieur net	835	2,172	2,148	5,389	2,639	-119	5,862	4,974	4,936	5,570	6,406
Tirages	1,196	2,781	2,799	6,200	3,530	0	7,144	6,564	6,574	7,343	8,298
Projet ³	1,196	2,250	1,402	5,812	3,138	670	6,724	6,116	6,340	7,177	8,120
Programme	0	530	1,397	388	392	0	421	448	234	167	178
Amortissement échu	-414	-605	-644	-811	-891	-119	-1,282	-1,498	-1,541	-1,671	-1,892
Allègement de la dette	0	0	0	0	0	2	0	-91	-97	-103	0
Variation des arriérés en capitaux (- = réduction)	-2	0	-7	0	0	0	0	0	0	0	0
Variation des arriérés en intérêts (- = réduction)	0	-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement de la dette hors Club de Paris	55	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement lié à l'initiative PPTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	0	0	0	0	3,315	0	0	0	0	0	0
Financement anticipé	0	0	0	0	2,332	...	0	0	0	0	0
Allègement de dette au titre du fonds fiduciaire ARC ⁴	0	0	0	0	72	...	0	0	0	0	0
Initiative du G-20 pour la suspension du service de la dette	0	0	0	0	240	...	0	0	0	0	0
Décaissement FCR	0	0	0	0	1,433	...	0	0	0	0	0
Banque mondiale	0	0	0	0	392	...	0	0	0	0	0
Banque africaine de développement	0	0	0	0	196	...	0	0	0	0	0
Écart de financement résiduel	0	0	0	0	983	...	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire :</i>											
Solde budgétaire primaire	-1,080	-288	-18	-3,417	-4,164	-214	-3,394	-2,433	-1,862	-2,503	-2,922
PIB nominal (en milliards de GNF)	93,942	109,761	126,707	144,980	139,446	139,446	160,903	186,234	211,329	239,219	270,672

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Sur la base du MSFP 1986 en raison d'insuffisances des données disponibles.

² Recettes totales hors dons, moins les dépenses à l'exception des intérêts sur la dette extérieure et les dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

³ Le don correspondant au service de la dette due dans les 18 mois consécutifs au 14 octobre 2020 dépend des ressources disponibles au titre du fonds fiduciaire ARC.

⁴ Le prêt pour le barrage de Souapiti n'est pas compris dans les investissements publics de l'administration centrale, car il sera exécuté par une entité à vocation spéciale qui n'est pas considérée comme faisant partie de l'administration centrale.

Tableau 3b. Guinée : opérations budgétaires de l'administration centrale¹, 2017–25
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2023	2024	2025	
	Eff.	Eff.	Prél.	4 ^e rev.	Proj.	Mars cumul. Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	
Total des recettes et dons	15.3	14.5	14.1	15.2	13.6	3.3	14.9	15.7	16.3	16.8	16.9
Recettes	13.7	13.1	13.7	14.1	12.3	3.0	13.9	14.8	15.4	16.0	16.0
Recettes fiscales	13.2	12.4	12.5	13.5	11.6	2.9	13.0	13.8	14.3	14.6	14.7
Secteur minier	2.3	2.6	1.9	2.5	1.4	0.3	2.1	2.4	2.5	2.6	2.6
Secteur non minier	11.0	9.8	10.7	11.0	10.2	2.5	10.9	11.4	11.7	12.0	12.1
Impôts directs	2.4	2.1	2.0	2.2	2.1	0.3	2.3	2.4	2.5	2.5	2.5
Impôts indirects	8.6	7.7	8.6	8.8	8.2	2.2	8.6	9.0	9.2	9.5	9.6
Taxes sur les biens et services	5.8	5.3	6.0	6.2	5.7	1.5	5.9	6.1	6.2	6.4	6.4
Taxes sur le commerce international	2.8	2.3	2.6	2.6	2.5	0.7	2.7	2.8	3.0	3.1	3.2
Recettes non fiscales	0.5	0.7	1.1	0.7	0.7	0.1	0.8	1.0	1.2	1.3	1.3
Dons	1.5	1.4	0.5	1.1	1.3	0.3	1.0	0.9	0.9	0.8	0.9
Dons-projet	1.0	1.0	0.3	0.6	0.7	0.1	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4
Appui budgétaire	0.5	0.4	0.2	0.4	0.7	0.1	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5
Autres dons affectés	0.0	0.0
Dépenses et prêts nets	17.3	15.6	14.6	18.2	17.3	3.5	17.9	17.9	18.2	18.8	19.0
Dépenses courantes	11.5	10.6	10.9	11.3	12.4	2.7	11.2	11.3	11.3	11.4	11.4
Dépenses primaires courantes	10.6	9.8	10.5	10.7	11.7	2.6	10.2	10.3	10.3	10.4	10.4
Traitements et salaires	3.6	3.8	3.5	3.6	3.8	0.9	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6
Biens et services	3.6	3.1	3.4	3.4	3.6	0.8	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3
Subventions et transferts	3.3	2.9	3.6	3.7	4.3	0.9	3.6	3.5	3.5	3.6	3.6
EDG	...	0.8	1.7	1.7	1.8	0.3	1.4	1.1	0.9	0.7	0.6
Subventions	1.6	1.4	1.5	0.3	1.4	1.1	0.9	0.7	...
Fonds de garantie	0.1	0.3	0.3
Autres subventions et transferts	...	2.0	1.9	2.0	2.5	0.6	2.2	2.4	2.6	2.9	3.1
Intérêts sur la dette	0.9	0.8	0.5	0.7	0.7	0.1	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0
Dette intérieure	0.7	0.5	0.3	0.6	0.6	0.1	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Dette extérieure	0.2	0.3	0.1	0.1	0.1	0.0	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3
Dépenses en capital	5.7	4.9	3.6	6.8	4.9	0.8	6.7	6.6	6.8	7.4	7.5
Financées sur ressources intérieures	3.4	1.9	2.2	2.2	1.9	0.2	1.9	2.8	3.4	4.0	4.1
Investissement (exéc. du budget central)	3.4	1.9	2.2	2.1	1.9	0.2	1.9	2.8	3.4	4.0	4.1
Fonds de développement local	0.3	0.4	0.2	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4
Transferts de capitaux	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur ressources extérieures	2.3	3.0	1.4	4.7	2.9	0.6	4.8	3.8	3.4	3.4	3.4
Prêts nets	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Solde budgétaire de base²	-1.1	0.8	0.6	0.6	-2.0	0.1	0.9	0.9	0.9	0.8	0.7
Solde global											
Dons non compris	-3.6	-2.5	-0.9	-4.1	-5.0	-0.5	-4.1	-3.2	-2.7	-2.9	-3.0
Dons compris	-2.1	-1.1	-0.5	-3.0	-3.7	-0.3	-3.0	-2.3	-1.9	-2.0	-2.1
Instances de paiement		0.6									
Financement	2.1	0.4	0.6	3.0	1.3	0.1	3.0	2.3	1.9	2.0	2.1
Financement intérieur	1.2	-1.5	-1.1	-0.7	-0.6	0.2	-0.6	-0.4	-0.5	-0.3	-0.3
Financement bancaire	1.4	-0.9	0.9	0.1	0.3	1.0	0.0	-0.0	-0.1	-0.1	-0.1
Position nette à la banque centrale	0.5	-1.9	-0.2	-0.2	-0.1	0.7	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1
Banques commerciales	0.9	1.0	1.1	0.3	0.4	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	-0.0
Financement non bancaire	-1.2	-0.9	-0.9	-0.8	-0.8	-0.3	-0.6	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1
Recettes de privatisation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunt/amortissement de la dette intérieure (net)	-1.3	-0.9	-0.9	-0.8	-0.8	-0.3	-0.6	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1
Autres/recettes exceptionnelles	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés	0.9	0.2	-1.1	-0.0	-0.1	-0.5	-0.1	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0
Financement extérieur net	0.9	2.0	1.7	3.7	1.9	-0.1	3.6	2.7	2.3	2.3	2.4
Tirages	1.3	2.5	2.2	4.3	2.5	0.0	4.4	3.5	3.1	3.1	3.1
Projet ³	1.3	2.1	1.1	4.0	2.3	0.5	4.2	3.3	3.0	3.0	3.0
Programme	0.0	0.5	1.1	0.3	0.3	0.0	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1
Amortissement échu	-0.4	-0.6	-0.5	-0.6	-0.6	-0.1	-0.8	-0.8	-0.7	-0.7	-0.7
Allègement de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés en capitaux (- = réduction)	-0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés en intérêts (- = réduction)	0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement de la dette hors Club de Paris	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement anticipé	0.0	0.0	0.0	0.0	1.7	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Allègement de dette au titre du fonds fiduciaire ARC ⁴	...	0.0	0.0	0.0	0.1	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Initiative du G-20 pour la suspension du service de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Décaissement FCR	...	0.0	0.0	0.0	1.0	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banque mondiale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banque africaine de développement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement résiduel	0.3	0.0	0.0	0.0	0.7	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>											
Solde budgétaire primaire	-1.1	-0.3	-0.0	-2.4	-3.0	-0.2	-2.1	-1.3	-0.9	-1.0	-1.1
PIB nominal (en milliards de GNF)	93,942	109,761	126,707	144,980	139,446	139,446	160,903	186,234	211,329	239,219	270,672

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Sur la base du MSFP 1986 en raison d'insuffisances des données disponibles.

² Recettes totales hors dons, moins les dépenses à l'exception des intérêts sur la dette extérieure et les dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

³ Le don correspondant au service de la dette due dans les 18 mois consécutifs au 14 octobre 2020 dépend des ressources disponibles au titre du fonds fiduciaire ARC.

⁴ Le prêt pour le barrage de Souapiti n'est pas compris dans les investissements publics de l'administration centrale, car il sera exécuté par une entité à vocation spéciale qui n'est pas considérée comme faisant partie de l'administration centrale.

Tableau 4. Guinée : banque centrale et comptes de dépôts, 2017-25¹
(en milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019		2020			2021	2022	2023	2024	2025
	Eff.	Eff.	4e rev.	Prél.	4e rev.	Proj.	mars préél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	
Banque centrale												
Avoirs extérieurs nets	2,901	4,969	6,713	8,012	8,476	8,138	7,502	10,138	11,752	12,690	14,290	15,751
Avoirs intérieurs nets	8,236	6,869	5,946	5,810	5,755	5,935	7,570	5,558	5,262	4,991	4,706	4,422
Crédit intérieur	8,014	9,284	9,472	9,543	9,579	9,759	10,557	9,704	9,767	9,860	9,981	10,134
Créances nettes sur l'administration centrale	7,983	9,114	9,352	9,438	9,449	9,629	10,425	9,664	9,725	9,813	9,932	10,083
Créances nettes sur l'administration centrale, hors recapitalisation*	7,983	5,920	5,626	5,712	5,425	5,605	6,699	5,318	5,031	4,744	4,457	4,170
Dont : pour le Trésor (TPN 1)	8,088	9,239	8,945	9,755	9,468	9,648	10,796	9,361	9,074	8,787	8,500	8,213
Recapitalisation	...	3,194	4,024	4,024	4,346	4,346	3,726	4,694	5,069	5,475	5,913	6,386
Créances sur le secteur privé	31	170	120	105	130	130	92	40	42	47	49	51
Engagements envers les banques créatrices de monnaie (-)	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0	0	0
Créances sur le secteur public (autres)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres postes, net (actifs +)	222	-2,416	-3,526	-3,733	-3,824	-3,824	-2,987	-4,146	-4,505	-4,869	-5,275	-5,713
Monnaie centrale	11,138	11,838	12,659	13,822	14,231	14,073	15,073	15,696	17,014	17,681	18,996	20,173
Circulation fiduciaire hors banques	6,732	7,245	7,280	8,816	9,110	8,266	9,311	8,731	10,034	10,738	11,678	12,548
Réserves bancaires	3,621	4,156	4,898	4,656	4,760	5,446	5,484	6,601	6,613	6,572	6,942	7,227
Dépôts	3,004	3,304	3,997	3,876	4,010	4,696	4,664	5,951	6,098	6,085	6,478	6,817
Réserves obligatoires	2,391	2,730	3,470	3,402	3,471	3,469	3,552	4,474	4,880	5,018	5,357	5,651
Réserves obligatoires sur les dépôts en GNF	1,670	1,986	2,534	2,428	2,483	2,481	2,441	3,147	3,477	3,575	3,815	4,024
Réserves obligatoires sur les dépôts en devises	720	745	936	974	989	988	978	1,328	1,402	1,443	1,542	1,627
Réserves excédentaires	613	574	787	474	539	1,227	662	1,477	1,218	1,067	1,121	1,166
Réserves excédentaires sur les dépôts en GNF	508	268	647	414	472	1,160	600	1,418	1,156	1,000	1,051	1,096
Réserves excédentaires sur les dépôts en devises	105	306	140	60	67	67	62	59	62	67	70	70
Numéraire en caisse dans les banques créatrices de monnaie	618	852	901	779	750	750	821	650	515	487	464	410
Dépôts du secteur privé	785	437	481	350	361	361	277	364	368	372	375	398
Banques créatrices de monnaie												
Avoirs extérieurs nets	2,034	1,825	1,487	1,783	1,882	1,787	2,645	1,929	2,622	2,974	3,366	3,809
Réserves bancaires	3,621	4,156	4,898	4,656	4,760	5,446	5,207	6,601	6,613	6,572	6,942	7,227
Dépôts à la banque centrale	3,004	3,304	3,997	3,876	4,010	4,696	4,386	5,951	6,098	6,085	6,478	6,817
Numéraire en caisse dans les banques créatrices de monnaie	618	852	901	779	750	750	821	650	515	487	464	410
Créances sur la banque centrale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédit intérieur	11,319	13,675	15,871	17,365	18,530	17,786	17,540	18,858	19,755	20,474	21,381	22,222
Crédit à l'État (net)	3,127	4,236	4,392	5,411	5,898	5,947	5,891	6,299	6,578	6,721	6,872	6,820
Créances sur les entreprises publiques	3	4	5	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Créances sur le secteur privé	8,189	9,435	11,474	11,955	12,632	12,140	12,140	12,558	13,177	13,753	14,509	15,401
Autres postes, net (actifs +)	-2,033	-2,592	-2,592	-2,539	-2,539	-2,539	-3,189	-2,539	-2,539	-2,539	-2,539	-2,539
Engagements envers le secteur privé (dépôts)	14,942	17,065	21,689	21,265	21,697	21,681	22,202	28,901	30,498	31,360	33,484	35,319
<i>Pour mémoire :</i>												
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale (en millions de dollars) ²	322	547	728	869	919	882	782	1,099	1,274	1,376	1,549	1,707
Réserves internationales nettes (en milliards de GNF) ³	3,298	5,121	6,818	8,205	7,901	7,563	7,436	9,932	11,469	12,361	13,860	15,234
Réserves internationales nettes (en millions de dollars) ⁴	357	555	739	889	856	766	806	1,077	1,243	1,340	1,502	1,651

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Fin de période

² À l'exclusion des montants en transit et des garanties de la banque centrale.

³ Sur la base du taux de change du programme à partir de 2017.

⁴ La recapitalisation a pris effet en octobre 2018.

Tableau 5. Guinée : situation monétaire, 2017–25¹
(en milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019		2020			2021	2022	2023	2024	2025
	Eff.	Eff.	4e rev.	Prél.	4e rev.	Proj.	mars pré.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Avoirs extérieurs nets	4,936	6,795	8,200	9,795	10,358	9,924	10,147	12,067	14,374	15,664	17,656	19,560
Avoirs intérieurs nets	17,523	17,952	19,225	20,636	21,746	22,482	22,373	22,545	22,628	22,927	23,548	24,104
Crédit intérieur	19,333	22,960	25,343	26,908	28,109	27,846	28,549	28,562	29,522	30,335	31,362	32,356
Créances sur l'administration centrale	11,110	13,351	13,744	14,849	15,347	15,576	16,316	15,963	16,303	16,535	16,804	16,903
Banque centrale (net)	7,983	9,114	9,352	9,438	9,449	9,629	10,425	9,664	9,725	9,813	9,932	10,083
Banque centrale (net), hors recapitalisation	7,983	5,920	5,626	5,712	5,425	5,605	6,699	5,318	5,031	4,744	4,457	4,170
Banques commerciales	3,127	4,236	4,392	5,411	5,898	5,947	5,891	6,299	6,578	6,721	6,872	6,820
Créances sur les entreprises publiques	4	4	5	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Créances sur le secteur privé	8,220	9,605	11,594	12,060	12,762	12,270	12,232	12,598	13,219	13,800	14,558	15,452
Autres postes, net (actifs +)	-1,810	-5,008	-6,118	-6,272	-6,363	-5,363	-6,176	-6,017	-6,894	-7,408	-7,814	-8,252
Monnaie au sens large (M2)	22,458	24,746	29,450	30,432	32,103	32,407	31,791	34,612	37,002	38,591	41,204	43,664
Monnaie	6,732	7,245	7,280	8,816	9,110	8,266	9,311	8,731	10,034	10,738	11,678	12,548
Dépôts	15,727	17,502	22,170	21,615	22,993	24,140	22,479	25,881	26,968	27,852	29,526	35,717
<i>Pour mémoire :</i>												
Avoirs extérieurs nets	9,6	8,3	5,7	12,1	1,8	0,4	11,8	6,4	6,1	3,2	4,7	4,2
<i>Dont : banque centrale</i>	2,2	9,2	7,0	12,3	1,5	0,4	6,3	6,0	4,2	2,3	3,8	3,2
Avoirs intérieurs nets	6,2	1,9	5,1	10,8	3,6	6,1	12,5	0,2	0,2	0,7	1,5	1,2
<i>Dont : banque centrale</i>	3,2	-6,1	-3,7	-4,3	-0,2	0,4	1,4	-1,1	-0,8	-0,7	-0,7	-0,6
Crédit intérieur	5,9	16,1	9,6	16,0	3,9	3,1	17,0	2,1	2,5	2,0	2,4	2,2
Créances nettes sur l'État	5,0	10,0	1,6	6,1	1,6	2,4	7,8	1,2	0,9	0,6	0,6	0,2
Crédit au secteur privé	0,9	6,2	8,0	9,9	2,3	0,7	9,3	1,0	1,6	1,4	1,8	2,0
Monnaie au sens large (M2)	15,8	10,2	19,0	23,0	21,7	10,4	21,6	6,8	6,9	4,3	6,8	6,0
Monnaie centrale (variation annuelle en pourcentage)	10,3	6,3	6,9	16,8	3,0	1,8	15,4	11,5	8,4	3,9	7,4	6,2
Crédit des banques commerciales au secteur privé (variation annuelle en pourcentage)	2,3	15,2	21,6	26,7	5,7	1,5	25,3	3,4	4,9	4,4	5,5	6,2
Multiplicateur monétaire (M2/monnaie centrale)	2,0	2,1	2,3	2,2	2,6	2,4	2,1	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Vitesse de circulation (PIB/moyenne M2)	4,5	4,7	4,2	4,2	4,2	4,2	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
Vitesse de circulation (PIB/M2, fin de période)	4,2	4,4	4,3	4,2	3,9	4,2	4,1	4,2	4,6	5,0	5,3	5,6
Prix à la consommation (variation annuelle en pourcentage, fin de période)	9,5	9,9	8,6	9,1	8,1	8,7	2,4	8,0	7,9	7,8	7,8	7,8
PIB réel (variation annuelle en pourcentage)	10,3	6,2	5,6	5,6	5,8	1,4	...	6,6	7,0	5,2	5,0	5,0
PIB nominal (variation annuelle en pourcentage)	21,9	16,8	14,8	15,4	14,4	10,1	...	15,4	15,7	13,5	13,2	13,1

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Fin de période

Tableau 6. Guinée : besoins et sources de financement extérieur, 2017-25

(en millions de dollars)

	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Eff.	Eff.	Proj.	4e rev.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
1. Besoins bruts de financement	889	2,636	2,292	3,400	3,110	2,744	2,541	2,257	2,329	2,397
Déficit des transactions extérieures courantes	744	2,332	1,914	3,332	3,070	2,437	2,229	2,000	1,999	2,137
Solde du compte de capital ¹	-3	-23	-23	-24	-24	-25	-25	-26	-27	-28
Amortissement de la dette	46	67	70	84	91	122	134	130	133	142
Variation nette des arriérés ²	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Accumulation des réserves brutes	102	259	327	-31	-65	162	152	106	172	108
Remboursements au FMI ³	0	0	4	39	39	47	52	47	52	38
2. Financement disponible	849	2,510	2,177	3,247	2,608	2,696	2,519	2,257	2,329	2,397
Investissement direct étranger (net) ⁴	1,386	1,670	1,895	1,603	1,214	1,608	1,793	1,555	1,592	1,591
Décaissements recensés	307	399	186	1,644	1,393	1,088	734	710	746	806
Dons	175	150	65	119	147	159	148	157	161	183
Projet	143	118	41	97	96	88	81	71	76	81
Programme	33	32	24	22	51	71	67	86	86	102
Prêts	132	250	122	1,525	1,246	929	586	554	584	624
Projet	132	250	61	1,525	1,246	889	546	534	571	610
Programme	0	0	61	0	0	40	40	20	13	13
Autres flux	-851	440	96	0	0	0	0	0	0	0
Allègement de la dette ^{1,4}	6	0	0	0	0	0	-8	-8	-8	0
3. Financement exceptionnel - quatrième revue FEC	-40	-127	-115	-153	-503	-48	-23	0	0	0
Décaissement FEC	24	49	24	71	71	0	0	0	0	0
Appui budgétaire de la Banque mondiale	...	60	91	40	40
Appui budgétaire de l'Union européenne	16	18	0	42	42
4. Écart de financement					-349	-48	-23
Dons au titre du fonds fiduciaire ARC ⁵					25	48	23
Initiative du G-20 pour la suspension du service de la dette					25
FCR					146
Banque mondiale					40
Banque africaine de développement					20
Écart de financement résiduel					-93	0	0	0	0	0

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Exclut les transferts publics et les transferts en capital du fonds fiduciaire ARC du FMI pour l'annulation de la dette.

² Projection de l'apurement des arriérés de dette envers les créanciers officiels hors Club de Paris et les créanciers commerciaux par voie d'allègement de la dette.

³ Hors allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC du FMI.

⁴ Y compris les flux financiers privés à court terme.

⁵ Le don correspondant au service de la dette due dans les 18 mois après le 14 octobre 2020 dépend des ressources disponibles au titre du fonds fiduciaire ARC.

Tableau 7. Guinée : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020-28¹
(au 28 mai 2020 ; en millions de DTS, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants									
(en millions de DTS)									
Principal	1.8	34.6	38.3	34.4	37.6	27.4	22.7	17.2	13.8
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Obligations envers le FMI sur base crédit existant ou prospectif (en millions de DTS)									
Principal	1.8	34.6	38.3	34.4	37.6	39.8	51.0	45.5	42.1
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Encours du crédit sur la base des tirages existants et prospectifs^{1/2/}									
En millions de DTS									
En pourcentage des exportations de biens et de services	13.0	9.8	8.1	6.5	5.2	4.0	2.8	1.7	0.9
En pourcentage du service de la dette ^{3/}	336.5	196.4	142.6	122.2	97.9	76.9	40.5	24.7	10.0
En pourcentage du PIB	3.6	3.1	2.5	2.1	1.7	1.3	0.9	0.6	0.3
En pourcentage des réserves internationales brutes	42.6	34.1	27.3	22.7	17.7	13.8	9.5	6.1	3.2
En pourcentage de la quote-part	175.5	159.4	141.5	125.5	107.9	89.4	65.5	44.3	24.6
Encours du crédit sur la base des tirages existants^{1/2/}									
En millions de DTS									
En pourcentage des exportations de biens et de services	8.2	6.7	5.3	3.9	2.8	1.9	1.2	0.7	0.4
En pourcentage du service de la dette	211.4	134.9	94.0	73.5	53.9	36.0	18.0	10.3	4.3
En pourcentage du PIB	2.3	2.1	1.6	1.2	0.9	0.6	0.4	0.2	0.1
En pourcentage des réserves internationales brutes	26.8	23.4	18.0	13.6	9.7	6.5	4.2	2.5	1.4
En pourcentage de la quote-part	110.3	109.4	93.3	75.4	59.4	41.9	29.1	18.5	10.4
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)									
Décaissements	141.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements	1.8	34.6	38.3	34.4	37.6	39.8	51.0	45.5	42.1
Pour mémoire :									
Exportations de biens et de services (en millions de dollars)	3,953	4,754	5,143	5,684	6,161	6,536	6,997	7,569	8,128
Service de la dette extérieure (en millions de dollars)	153	238	291	302	325	342	477	528	723
PIB nominal (en millions de dollars)	14,244	15,296	16,637	17,804	19,030	20,343	21,765	23,299	24,941
Réserves internationales brutes (en millions de dollars)	1,206	1,369	1,520	1,627	1,799	1,907	2,033	2,151	2,276
Quote-part (en millions de DTS)	214.2	214.2	214.2	214.2	214.2	214.2	214.2	214.2	214.2

Source : estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris le décaissement de 50 % de la quote-part dans le cadre de la demande au titre de la FCR et l'allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC portant sur le service de la dette due entre le 14 avril et le 13 octobre.

2/ Le 24 mai 2019, le conseil d'administration du FMI a approuvé un mécanisme de fixation des taux d'intérêt de la FEC et de la FCC qui fixe effectivement ces derniers à zéro jusqu'au 30 juin 2021, voire au-delà. Le conseil a également décidé de fixer le taux d'intérêt sur la FCE à zéro jusqu'à fin juin 2021, tandis que le taux d'intérêt sur la FCR a été fixé à zéro en juillet 2015.

3/ Le service de la dette extérieure comprend les rachats et remboursements au FMI.

Tableau 8. Guinée : indicateurs de solidité financière, 2016–19
(fin de période, sauf indication contraire)

	2016T1	2016T2	2016T3	2016T4	2017T1	2017T2	2017T3	2017T4	2018T1	2018T2	2018T3	2018T4	2019T1	2019T2	2019T3	2019T4
Ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des ris	17.3	22.0	18.2	17.9	18.6	17.9	18.4	16.8	16.1	17.0	17.2	15.2	18.3	16.1	14.7	14.4
Ratio fonds propres réglementaires T1/actifs pondérés par les risques	16.6	22.0	18.3	18.0	19.1	18.2	18.8	17.4	16.4	17.7	17.9	15.6	18.5	16.8	15.2	15.0
Ratio prêts improductifs nets des provisions/fonds propres	8.6	17.7	14.1	14.7	12.9	14.4	13.1	11.3	12.3	13.5	13.5	24.6	18.8	19.6	21.2	25.3
Ratio prêts improductifs/total des prêts bruts	6.7	10.1	9.4	9.4	10.0	11.4	11.1	10.7	11.1	8.7	11.9	11.8	12.6	12.5	12.5	10.4
Répartition sectorielle des prêts totaux : résidents	99.6	99.6	100.0	100.0	99.4	99.9	99.7	99.7	100.0	99.9	99.9	99.6	99.6	99.6	99.6	98.3
Rentabilité des actifs	2.6	2.2	2.2	2.1	2.4	2.2	2.1	2.0	2.1	2.0	2.0	2.0	1.7	2.0	2.2	2.3
Rentabilité des fonds propres	23.6	18.5	18.3	18.8	19.4	17.1	16.1	16.7	18.5	17.3	16.3	19.3	16.5	16.8	19.6	26.8
Ratio marge d'intérêts/produit brut	33.4	37.4	37.8	38.9	40.7	40.8	41.3	41.8	37.8	38.4	39.4	38.6	43.8	42.2	42.1	41.9
Ratio dépenses hors intérêts/revenu brut	80.9	80.0	79.3	79.2	76.5	76.4	78.5	78.1	78.2	79.0	79.2	78.0	78.2	74.6	73.5	72.6
Ratio actifs liquides/total des actifs (ratio de liquidité des actifs)	24.3	26.6	28.2	28.9	26.2	30.4	28.9	26.8	29.6	30.6	30.9	26.2	28.4	26.3	24.9	23.2
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	40.4	43.4	45.6	45.8	42.7	48.6	46.2	43.1	48.5	50.1	51.1	42.6	45.4	42.6	40.4	36.3
Ratio position ouverte nette en devises/fonds propres	-47.2	-26.1	26.0	25.1	56.9	68.3	51.1	79.2	109.5	115.3	116.1	105.7	78.6	108.2	112.1	204.3

Source : autorités guinéennes.

Appendice I. Lettre d'intention

Conakry, 12 Juin 2020

Mme Kristalina Georgieva
Directrice générale
Fonds Monétaire International
Washington, D.C. 20431

Chère Directrice générale:

1. La Guinée a été sévèrement touchée par la pandémie de la COVID-19. Depuis l'achèvement de la quatrième revue au titre de l'accord FEC en avril, une épidémie locale de la COVID-19 s'est rapidement propagée en Guinée avec plus de 4300 cas confirmés. Nous avons promptement mis en œuvre des mesures de confinement, notamment la fermeture des frontières, des restrictions sur les mouvements des personnes dans le pays, et la suspension des grands rassemblements et des événements publics. Néanmoins, l'expansion de la contagion est en train de mettre à dure épreuve notre système de santé et d'ajouter des pressions supplémentaires au contexte social fragile. Les mesures de confinement sont en train d'impacter négativement les activités du tourisme, du transport, et du commerce de détail. De plus, le ralentissement induit par la pandémie en Chine (notre principal partenaire à l'exportation) a fortement affecté nos exportations minières et nos recettes fiscales, exerçant une pression sur notre position extérieure et la situation de nos finances publiques.

2. La crise de la COVID-19 a fortement détérioré les perspectives de court-terme de la Guinée et engendré un besoin urgent de financement de la balance des paiements et du budget de l'Etat. Nous nous attendons à une forte décélération de la croissance du PIB réel à 1,4 % en 2020 contre 5,8 % prévu initialement. L'activité minière devrait notamment se contracter du fait de la faiblesse de la demande extérieure. En outre, les mesures locales de confinement devraient perturber l'activité économique domestique. Nous nous attendons à une détérioration de la position extérieure de la Guinée, provoquant un besoin urgent de financement de la balance des paiements de 349 millions de dollars (2,4% du PIB). Un manque à gagner important au niveau des recettes fiscales et une augmentation soutenue des dépenses due à la mise en œuvre de notre plan de riposte en vue d'atténuer l'impact de la crise devraient générer un déficit budgétaire de base de 2.0 % du PIB en 2020 (contre un surplus programmé antérieurement), et un déficit de financement du budget de 2,4% du PIB.

3. Dans ces conditions, nous demandons un financement d'urgence du FMI au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) d'un montant de 107.1 millions de DTS (50 % de notre quote-part), sous forme d'appui budgétaire. Nous estimons qu'un décaissement au titre de la FCR sera déterminant pour soutenir la Guinée au milieu de la crise de la COVID-19 et répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements et du budget. Nous sommes également convaincus que l'appui financier du FMI à la Guinée sera crucial pour catalyser le financement des bailleurs de fonds afin de faire face à la crise, notamment de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

4. Nous sommes en train de réorienter promptement nos politiques économiques en vue de faire face à l'urgence de la COVID-19 et d'atténuer ses graves conséquences. Nous avons adopté un plan complet de riposte. Nous allons augmenter davantage les dépenses de santé afin de répondre aux besoins urgents créés par la COVID-19 et mettre en œuvre des mesures ciblées pour protéger les plus vulnérables et soutenir le secteur privé. Parallèlement, nous allons contenir les dépenses en biens et services jugées non-prioritaires et reprogrammer des investissements publics financés sur ressources intérieures afin de créer de l'espace budgétaire pour les dépenses prioritaires relatives à la COVID-19. Nous allons répondre au choc de la balance des paiements en ayant recours à nos matelas externes qui ont été renforcés dans le cadre de l'accord FEC, tout en permettant une plus grande flexibilité de notre taux de change afin de maintenir un niveau adéquat de réserves. De ce fait, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) limitera ses interventions sur le marché des changes et procédera d'ici fin octobre 2020 à la mise en œuvre de la stratégie d'intervention basée sur les règles adoptée tout récemment. La BCRG a réduit son taux directeur et son coefficient de réserves obligatoires afin de soutenir la liquidité dans le système bancaire. Malgré d'importants besoins de financement du budget, nous sommes engagés à limiter le financement budgétaire par la banque centrale dans les limites statutaires afin de contenir l'inflation.

5. Nous sommes engagés à assurer une utilisation et une surveillance appropriées des ressources destinées à l'urgence créée par la COVID-19. Nous avons renforcé notre cadre de gestion des finances publiques et de lutte contre la corruption dans le contexte de l'accord FEC. Nous sommes en train de créer un fonds de concours budgétaire qui comptabilisera toutes les ressources extérieures et domestiques destinées à la lutte contre la pandémie. De plus, nous avons créé un compte spécial, faisant partie intégrante du Compte unique du Trésor à la BCRG pour encaisser et décaisser les fonds COVID-19. Nous allons publier des rapports mensuels sur l'exécution des dépenses liées à la COVID-19 et l'Inspection Générale des Finances conduira en temps opportun des contrôles ex-post des dépenses à risque élevé, avec l'implication de la société civile. Nous allons publier sur les sites Internet du Ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère du Budget tous les contrats de marchés publics des projets liés à la COVID-19, incluant les noms des entités réalisant ces marchés et de leurs bénéficiaires. De plus, la Cour des comptes mènera un audit complet des dépenses liées à la COVID-19 (y compris la vérification à posteriori des biens et services acquis), qui sera également publié en ligne d'ici juin 2021.

6. Nous avons demandé la suspension du service de la dette de nos créanciers bilatéraux au titre de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) du G20 et du Club de Paris, et sommes engagés à nous conformer à ses exigences.

Nous comptons allouer les ressources rendues disponibles à travers l'ISSD aux dépenses de santé liées à la COVID-19 et aux mesures d'atténuation visant à apporter un soutien économique face à la crise, et nous allons suivre de près et rendre compte de l'utilisation des ressources COVID-19 (115). Nous sommes engagés à poursuivre nos efforts d'élargissement du périmètre de la dette publique, avec le soutien de l'assistance technique des bailleurs de fonds. De plus, nous nous engageons à ne pas contracter de nouveaux prêts non-concessionnels au-delà de l'enveloppe autorisée sous le programme FEC actuel.

7. Nous sommes engagés à préserver la viabilité budgétaire et celle de la dette à moyen-terme.

Une fois que l'impact de la crise s'estompera, nous allons orienter notre politique budgétaire en vue de préserver la viabilité de la dette et de cibler une trajectoire de déficit budgétaire primaire plus contenue que prévue auparavant. Nous allons contracter d'importants emprunts extérieurs en 2020 afin de financer les besoins budgétaires exceptionnels liés à la réponse à la crise. Pour cela, nous sommes engagés à reprogrammer les investissements publics financés sur ressources extérieures en 2020 et jugés non-prioritaires afin de créer l'espace budgétaire nécessaire au renforcement des infrastructures de santé et à la mise en œuvre des mesures d'atténuation de la crise. Parallèlement, nous avons décidé de ne pas promulguer un accord de prêt d'un montant de 230 millions d'euros avec un partenariat privé, approuvé récemment par l'Assemblée nationale. De plus, nous allons accroître les investissements publics à un rythme plus modéré en 2021-22 et ne finaliserons qu'une part limitée des prêts-projets sur financement extérieur programmés mais non encore signés. Ceci aidera à maintenir le risque de surendettement extérieur et de surendettement global à un niveau modéré.

8. Nous restons engagés à poursuivre l'accord FEC et à reprendre les discussions relatives au programme.

Le Conseil d'administration du FMI a achevé, le 1 avril 2020, la quatrième revue de la performance économique de la Guinée au titre de l'accord FEC. Nous nous attendons à avoir atteint tous les critères de réalisation quantitatifs pour la cinquième revue FEC, à l'exception d'un. Nous continuons à progresser dans la mise en œuvre des réformes soutenues par le programme. Cependant, les données préliminaires indiquent que la plupart des critères indicatifs à fin mars n'ont pas été atteints, la situation budgétaire s'étant considérablement détériorée à cause des répercussions négatives du choc de la COVID-19 sur les recettes fiscales. Nous collaborerons de manière étroite avec les services du FMI pour calibrer nos politiques post-pandémie afin de préserver la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance forte et inclusive.

9. Nous allons entreprendre une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes avant l'approbation de tout nouvel accord avec le FMI.

Nous sommes engagés à continuer la mise en œuvre des recommandations restantes de l'évaluation des sauvegardes réalisée en 2018. Nous avons autorisé les services du FMI à entreprendre des discussions avec les auditeurs externes de la banque centrale et à avoir accès aux rapports d'audit externe. Nous allons signer un mémorandum d'accord entre le Ministère de l'Économie et des Finances et la BCRG sur leurs responsabilités respectives dans le respect des obligations financières sous la FCR.

10. Conformément à notre engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité, nous autorisons le FMI à publier cette lettre et le rapport préparé par les services du FMI pour la requête de décaissement au titre de la FCR.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de notre très haute considération.

_____/s/_____

Mamadi Camara

Ministre de l'Économie et des Finances

_____/s/_____

Louncy Nabé

Gouverneur de la Banque Centrale de la
République de Guinée



GUINÉE

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE — MISE À JOUR DE L'ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Le 15 juin 2020

Approuvé par
Dominique Desruelle (AFR)
et **Marcello Estevão (IDA)**

Préparé par le Fonds monétaire international (FMI) et
l'Association internationale de développement (IDA)

Guinée : Viabilité de la dette — analyse conjointe Banque mondiale/FMI ¹	
Risque de surendettement extérieur :	Modéré
Risque global de surendettement	Modéré
Niveau de détail de la notation du risque	Espace limité pour absorber les chocs
Élément d'appréciation	Oui ; le dépassement du ratio VA de la dette au PIB est de courte durée et marginal.
Prévisions macroéconomiques	L'impact de la pandémie de COVID-19 a entraîné une forte révision à la baisse de la croissance à court terme. Les mesures nécessaires pour riposter à la crise devraient causer une détérioration provisoire de la position budgétaire.
Stratégie de financement	La Guinée aura essentiellement recours au financement concessionnel, les prêts non concessionnels devant augmenter au fil du temps.
Outils de réalisme utilisés	Aucun
Notation mécanique du risque d'après l'AVD extérieure	Modérée
Notation mécanique du risque dans le cadre de l'AVD publique	Élevée

¹ La mise à jour de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) a été approuvée par Dominique Desruelle (FMI) et Marcello Estevão (IDA). D'après les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2019 et l'évaluation de la politique et des institutions (EPIP) de la Banque mondiale en 2018, la note de la Guinée sur l'indicateur composite est de 2,51. Sa capacité d'endettement est jugée faible. Cette mise à jour fait ressortir l'allègement de dette accordé par le FMI au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC), ainsi que par l'initiative de suspension du service de la dette appuyée par le G-20 et le Club de Paris. Les autorités ont demandé à participer à l'initiative de suspension du service de la dette et sont disposées à respecter ses exigences. Par ailleurs, la mise à jour intègre l'aide financière accordée par le FMI au titre de la facilité de crédit rapide, ainsi qu'une assistance supplémentaire de la Banque mondiale pour lutter contre la COVID-19, y compris un appui budgétaire d'urgence. Le périmètre de la dette publique est le même que celui de l'AVD d'avril 2020.

La Guinée présente un risque modéré de surendettement extérieur et sa marge d'absorption de chocs est restreinte. Tous les indicateurs de dette extérieure du scénario de référence, qui tient compte des effets négatifs de la pandémie de COVID-19, se trouvent en dessous de leur seuil. Les tests de résistance laissent penser que la vulnérabilité liée à la dette augmentera si d'autres chocs défavorables se concrétisent. Dans les tests de résistance les plus extrêmes, tous les indicateurs de solvabilité et de liquidité dépassent les seuils de référence pendant de longues périodes. Le risque global de surendettement public est également jugé modéré, un élément d'appréciation ayant été retenu au sujet d'un dépassement marginal et de courte durée du ratio VA de la dette publique totale au PIB en 2020–21, en raison d'un emprunt extérieur plus élevé que prévu en 2020 pour répondre à un besoin urgent de financement de la balance des paiements et du budget à cause de la pandémie de COVID-19 et de l'effet ponctuel de la recapitalisation de la banque centrale en 2018¹. Cette évaluation repose sur le rebond attendu de l'économie guinéenne en 2021 et sur le rééchelonnement des projets non prioritaires pour permettre d'augmenter les infrastructures de santé. Compte tenu des risques et des dangers ressortant de l'outil de détail, les services du FMI sont d'avis que la Guinée dispose d'une marge restreinte pour absorber des chocs.

Tableau 1 : Guinée : Hypothèses macroéconomiques de l'AVD des PFR
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

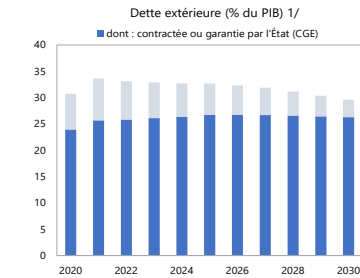
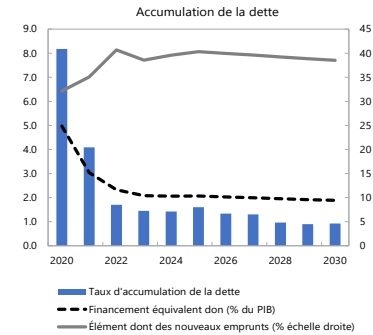
	AVD précédente					AVD actuelle				
	2018	2019	2020	2025	2030	2018	2019	2020	2025	2030
PIB nominal (en millions de dollars)	12181	13797	14951	21302	29944	12181	13797	14244	20343	28580
PIB réel (variation en pourcentage)	6.2	5.6	5.8	5.0	5.0	6.2	5.6	1.4	5.0	5.0
Compte budgétaires										
Recettes	13.1	13.7	14.1	16.4	17.2	13.1	13.7	12.3	16.0	16.9
Dons	1.1	0.3	0.9	0.9	0.9	1.1	0.3	1.2	0.9	0.9
Dépenses publiques	15.6	14.6	18.2	19.4	19.9	15.6	14.6	17.3	19.0	19.7
dont : Dépenses d'investissement et prêts nets	5.1	3.7	6.9	8.0	8.7	5.1	3.7	4.9	7.6	8.2
Solde budgétaire primaire	-0.3	0.0	-2.4	-1.1	-0.7	-0.3	0.0	-3.0	-1.1	-0.9
Nouveaux emprunts extérieurs	13.4	4.9	10.9	3.1	2.8	13.4	4.9	11.9	3.0	2.7
Éléments dons des nouveaux emprunts extérieurs (en %)	31.2	31.7	31.7	39.5	37.8	31.2	31.7	32.1	39.9	38.2
Balance des paiements										
Exportations de biens et services	32.9	30.5	32.2	32.3	32.1	32.9	30.5	27.8	32.1	32.8
Importations de biens et services	46.8	39.4	48.5	37.7	34.0	46.8	39.4	43.0	38.1	35.1
Compte des transactions courantes (dont transferts)	-19.0	-13.9	-22.0	-9.8	-6.6	-19.0	-13.9	-21.1	-10.0	-7.0
Investissement direct étranger	12.9	12.9	10.1	7.0	7.0	12.9	12.9	8.3	7.4	7.4

Source : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

Tableau 2. Guinée : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2017-2040
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	Scénario historique	Projections
Dette extérieure (nominale) 1/	19.3	18.9	19.5	30.7	33.6	33.1	32.9	32.7	32.7	29.6	23.5	25.2	31.9
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	19.3	18.9	19.5	30.7	33.6	33.1	32.9	32.7	32.7	29.6	23.5	25.2	31.9
Variation de la dette extérieure	-2.5	-0.4	0.5	11.3	2.9	-0.5	-0.2	-0.2	0.0	-0.7	-0.1		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-9.3	3.1	-1.3	12.5	3.7	0.6	0.9	0.6	1.1	-1.8	-8.7	6.3	1.8
Déficit extérieur courant hors intérêts	6.8	18.7	13.8	20.9	15.1	12.6	10.3	9.6	9.6	6.6	-0.5	15.3	10.9
Déficit de la balance des biens et services	7.4	13.9	8.8	15.3	11.7	9.6	7.3	6.2	6.0	2.3	-3.3	12.7	6.7
Exportations	39.9	32.9	30.5	27.8	31.1	30.9	31.9	32.4	32.1	32.8	33.8		
Importations	47.3	46.8	39.4	43.0	42.8	40.6	39.3	38.6	38.1	35.1	30.5		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-0.9	-0.6	-0.5	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.1	0.2	-2.3	-0.4
<i>dont : officiels</i>	-0.2	-0.2	0.0	-0.5	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	0.3	5.3	5.4	6.0	3.9	3.4	3.5	3.9	4.1	4.4	2.6	4.9	4.6
IDÉ nets (négatifs = entrées)	-12.6	-12.9	-12.9	-8.3	-9.9	-10.2	-8.2	-7.9	-7.4	-7.4	-7.4	-7.8	-8.1
Dynamique endogène de la dette 2/	-3.5	-2.6	-2.1	-0.1	-1.5	-1.7	-1.2	-1.1	-1.1	-1.0	-0.8		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.3	0.1	0.2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.9	-1.0	-0.9	-0.3	-1.9	-2.2	-1.6	-1.5	-1.5	-1.4	-1.1		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-1.8	-1.9	-1.3		
Résiduel 3/	6.8	-3.5	1.8	-1.2	-0.8	-1.1	-1.1	-0.8	-1.2	1.0	8.6	-9.3	-0.8
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-0.1	0.0	0.0	-0.2	-0.3	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	14.0	21.5	23.8	23.5	23.3	23.1	23.1	20.8	17.0		
VA de la dette extérieure CGE/exportations	45.9	77.4	76.6	75.9	72.9	71.4	71.9	63.5	50.3		
Ratio service de la dette CGE/exportations	1.4	1.7	1.6	2.0	2.9	4.6	4.6	4.5	4.1	5.2	4.4		
Ratio service de la dette CGE/recettes	4.1	4.2	3.5	4.4	6.6	9.6	9.5	9.1	8.2	10.1	8.6		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	-0.5	0.8	0.2	1.9	0.9	0.6	0.6	0.6	0.7	0.3	-3.6		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	10.3	6.2	5.6	1.4	6.6	7.0	5.2	5.0	5.0	5.0	5.0	6.0	5.0
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	8.9	11.0	7.2	1.8	0.7	1.6	1.7	1.8	1.8	2.0	2.0	1.8	1.8
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	1.1	1.8	0.9	1.1	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.1	1.4
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	66.9	-3.0	5.3	-6.2	20.3	8.2	10.5	8.4	6.1	7.4	7.4	14.5	7.7
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-4.8	16.4	-4.6	12.8	6.9	3.0	3.6	5.0	5.6	5.6	5.6	17.8	5.8
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	32.1	35.1	40.7	38.6	39.6	40.3	38.5	21.6	...	38.4
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	13.7	13.1	13.7	12.3	13.9	14.8	15.4	16.0	16.0	16.9	17.3	13.5	15.5
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	0.1	0.1	0.0	0.6	0.6	0.7	0.6	0.6	0.7	0.8	0.6		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	5.0	3.0	2.3	2.1	2.1	2.1	1.9	1.5	...	2.4
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	38.2	43.5	52.6	52.1	52.7	54.4	54.5	41.5	...	51.4
PIB nominal (milliards de dollars EU)	10	12	14	14	15	17	18	19	20	29	56		
Croissance du PIB nominal en dollars	20.1	17.8	13.3	3.2	7.4	8.8	7.0	6.9	6.9	7.0	7.0	7.9	6.9
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	14.0	21.5	23.8	23.5	23.3	23.1	23.1	20.8	17.0		
En pourcentage des exportations	45.9	77.4	76.6	75.9	72.9	71.4	71.9	63.5	50.3		
Ratio service de la dette/exportations	1.4	1.7	1.6	2.0	2.9	4.6	4.6	4.5	4.1	5.2	4.4		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	1.9	3.1	3.6	3.9	4.1	4.4	4.7	6.0	9.6		
(VAT - VAT-1)/PIBt-1 (en pourcentage)	8.2	4.1	1.7	1.5	1.4	1.6	0.9	1.5	1.5		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	9.3	19.1	13.2	9.6	12.3	13.1	10.6	9.8	9.6	7.4	-0.5		

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p-g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

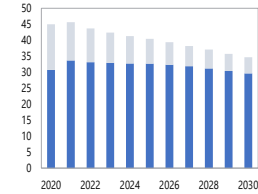
Tableau 3. Guinée : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2017-2040
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2040	Scénario historique	Projections
Dette du secteur public 1/	39.5	37.4	34.2	44.9	45.6	43.7	42.4	41.3	40.4	34.6	25.5	41.7	40.3
dont : libellée en devises	19.3	18.9	19.5	30.7	33.6	33.1	32.9	32.7	32.7	29.6	23.5	25.2	31.9
Variation de la dette du secteur public	-3.0	-2.1	-3.2	10.8	0.7	-1.9	-1.3	-1.1	-0.9	-1.1	-0.8		
Flux générateurs d'endettement identifiés	-6.0	-4.5	-4.0	2.0	-1.3	-2.1	-1.4	-1.0	-0.9	-0.6	-0.7	-3.5	-0.8
Déficit primaire	1.1	0.3	0.0	3.0	2.1	1.3	0.9	1.0	1.1	0.9	0.2	2.1	1.3
Recettes et dons	15.2	14.3	14.0	13.4	14.8	15.7	16.3	16.8	16.9	17.8	18.2	14.8	16.5
dont : dons	1.4	1.1	0.3	1.2	0.9	0.9	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	16.9	17.7
Dépenses primaires (hors intérêts)	16.3	14.5	14.0	16.4	16.9	17.0	17.2	17.8	18.0	18.6	18.4		
Dynamique automatique de la dette	-7.1	-4.7	-4.0	-0.8	-3.1	-3.3	-2.3	-2.1	-2.0	-1.5	-0.8		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-5.2	-3.6	-3.3	-0.9	-3.1	-3.3	-2.3	-2.1	-2.0	-1.5	-0.8		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-1.2	-1.3	-1.3	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.2	0.4		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-4.0	-2.3	-2.0	-0.5	-2.8	-3.0	-2.2	-2.0	-2.0	-1.7	-1.2		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-2.0	-1.1	-0.6		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0	-0.2	-0.3	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-2.8	-0.1
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTÉ et autres)	0.0	0.0	0.0	-0.2	-0.3	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	3.0	2.4	0.7	8.9	2.0	0.2	0.2	0.0	0.0	-0.5	-0.2	0.7	0.8
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	29.0	36.6	36.6	34.7	33.5	32.3	31.5	26.4	19.5		
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)	208.0	271.9	247.7	221.7	205.0	192.5	186.2	148.6	107.2		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	6.1	12.2	20.5	16.8	16.6	16.2	16.0	14.7	13.4	14.1	12.3		
Besoin de financement brut 4/	1.2	1.2	2.9	5.2	4.4	3.7	3.5	3.5	3.3	3.4	2.4		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	10.3	6.2	5.6	1.4	6.6	7.0	5.2	5.0	5.0	5.0	5.0	6.0	5.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.1	1.8	0.9	1.1	1.3	1.4	1.4	1.5	1.4	1.4	1.3	1.2	1.4
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-5.7	-6.4	-6.7	-3.5	-2.1	-1.3	-0.3	0.6	1.5	7.4	20.5	-2.2	1.7
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-9.9	-6.1	-3.7	0.5	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	10.4	10.0	9.3	8.5	8.2	8.2	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	8.3	7.9
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	22.0	-5.6	1.6	19.3	9.5	7.6	6.7	8.9	5.8	6.3	4.4	7.0	7.9
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	4.2	2.4	3.2	-7.8	1.5	3.2	2.2	2.2	2.0	1.9	1.0	3.3	1.2
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No

Dette du secteur public 1/

■ dont : libellée en monnaie locale
■ dont : libellée en devises



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Périmètre de la dette : administration centrale, banque centrale, dette garantie par l'Etat. La dette extérieure est définie sur la base de la monnaie de dénomination.

2/ La VA sous-jacente du ratio de la dette extérieure au PIB dans le cadre de l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections des taux de change.

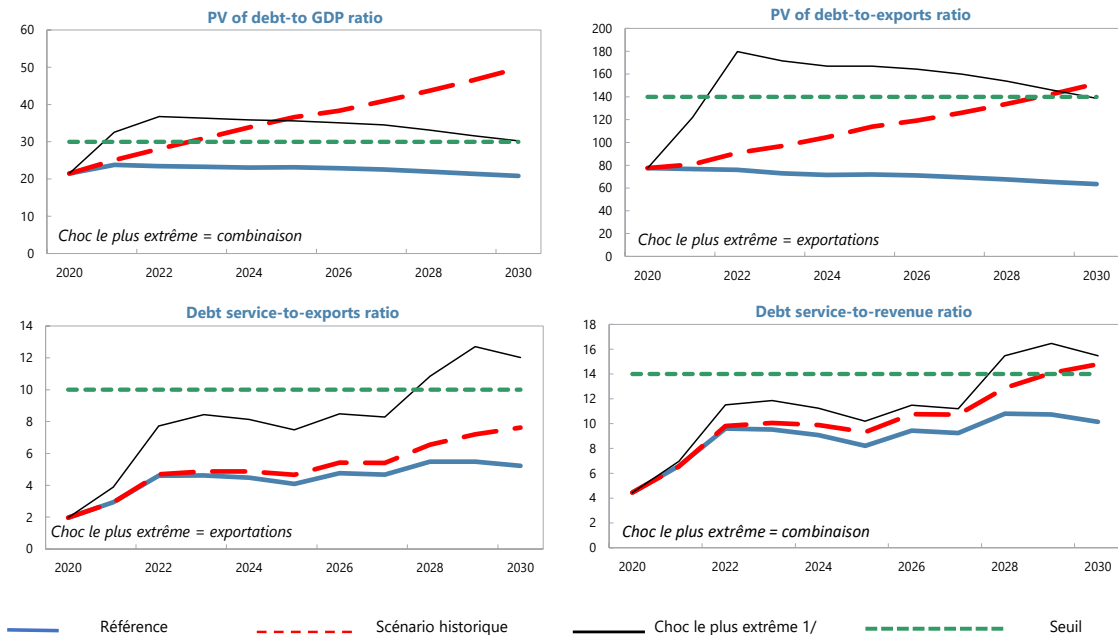
3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, and other debt creating/reducing flows.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Graphique 1. Guinée : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2020-2030



Adaptation des paramètres par défaut		
	Volume	Interactions
Tests adaptés		
Ensemble des passifs cond.	No	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base 2/	No	No
Financement sur le marché	n.a.	n.a.

Note : « Oui » indique tout changement du volume ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance ; « s.o. » indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Défaut	Personnalisées
Part de la dette marginale		
Dette extérieure MLT CGE	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	1.4%	1.4%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne	6	6

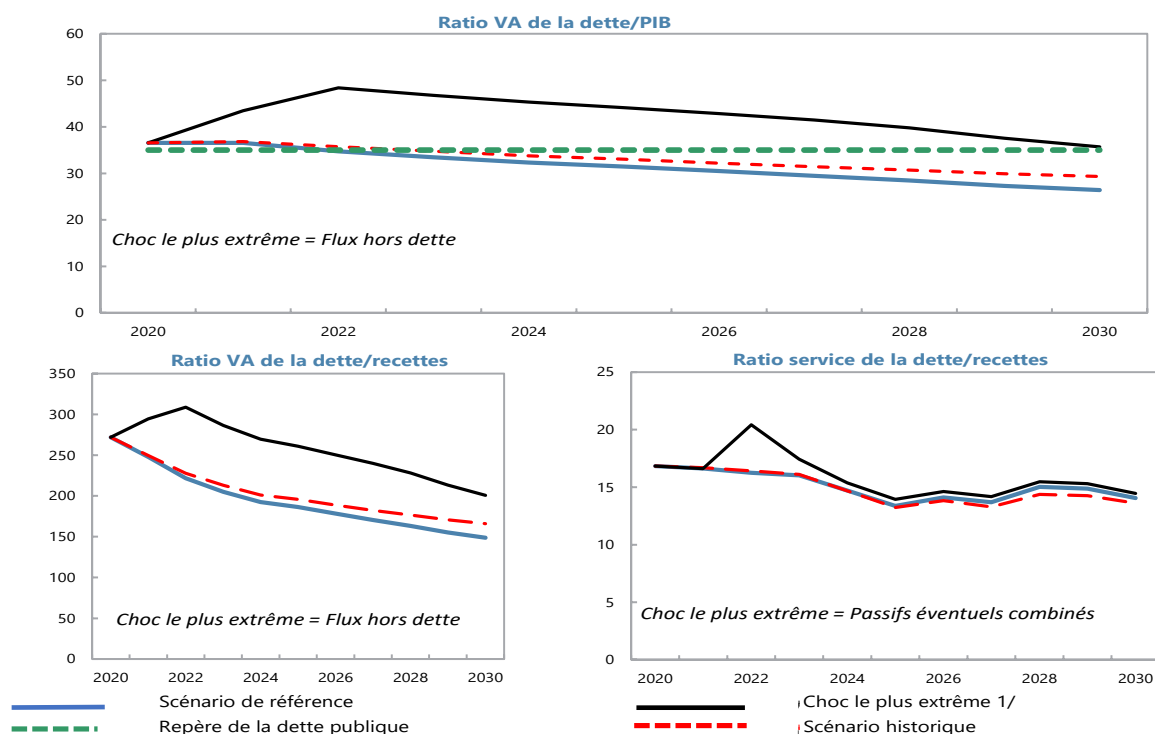
* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs dans les tests de résistance sont supposés être couverts par une dette extérieure à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'État dans l'AVD extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale se fondent sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. Guinée : indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2020-30



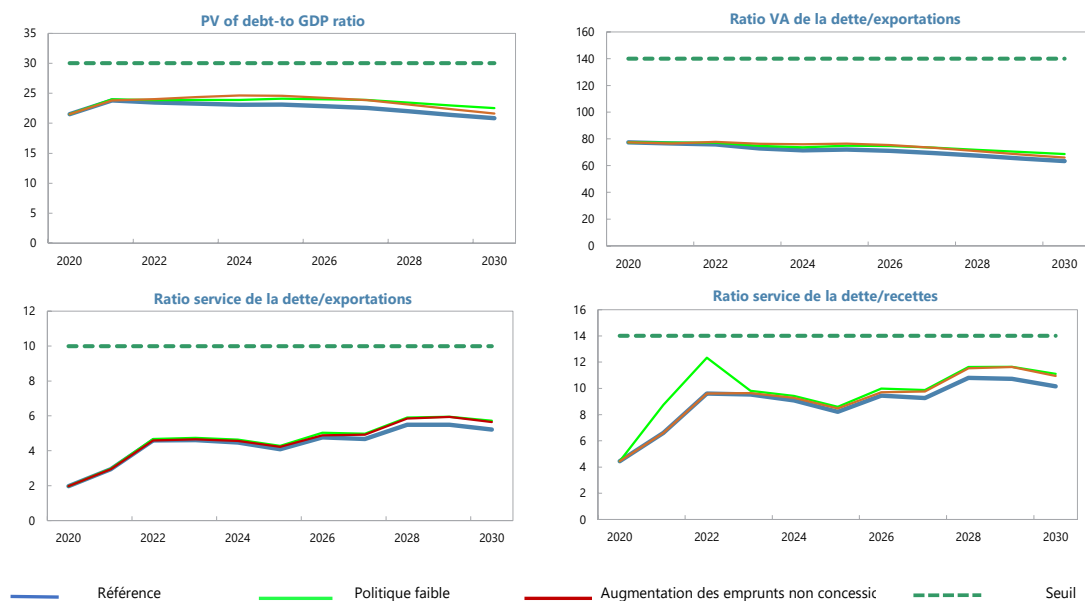
Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Personnalisé
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	91%	91%
Dette intérieure à moyen et long terme	1%	1%
Dette intérieure à court terme	7%	7%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	1.4%	1.4%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne	6	6
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	2.7%	2.7%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	2	2
Période de grâce moyenne	1	1
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	0%	0.0%

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2030 ou avant. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Graphique 3. Guinée : Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans différents scénarios spécifiques au pays, 2020-2030



Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Tableau 4. Guinée : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2020-2030
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	21	24	23	23	23	23	23	23	22	21	21
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2020-2040 2/	21	25	28	31	34	37	38	41	44	47	50
A2. Politique faible	21	24	24	24	24	24	24	24	23	23	23
A3. Augmentation des emprunts non concessionnels	21	24	24	24	25	25	24	24	23	22	22
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	21	25	26	26	26	26	25	25	24	24	23
B2. Solde primaire	21	25	27	27	26	26	26	26	25	24	24
B3. Exportations	21	29	37	36	36	35	35	34	33	31	30
B4. Autres flux 3/	21	30	37	36	36	35	35	34	33	31	30
B5. Dépréciation	21	30	27	27	27	27	26	26	25	25	24
B6. Combinaison de B1-B5	21	33	37	36	36	36	35	34	33	32	30
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	21	28	28	28	28	28	27	27	26	25	25
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	21	25	26	26	26	26	26	25	24	23	23
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	77	77	76	73	71	72	71	69	67	65	64
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2020-2040 2/	77	81	91	97	105	114	119	126	134	142	152
A2. Politique faible	77	77	77	75	74	75	75	73	72	70	69
A3. Augmentation des emprunts non concessionnels	77	77	78	76	76	75	75	73	71	68	66
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	77	77	76	73	71	72	71	69	67	65	64
B2. Solde primaire	77	82	87	83	82	82	81	79	77	74	72
B3. Exportations	77	122	180	172	167	167	164	160	154	146	139
B4. Autres flux 3/	77	98	119	113	110	110	108	105	101	96	91
B5. Dépréciation	77	77	69	66	65	66	65	63	62	60	59
B6. Combinaison de B1-B5	77	116	109	128	125	125	123	120	115	109	104
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	77	92	91	88	86	86	85	83	80	78	76
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	77	86	89	85	82	82	80	78	75	72	70
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	2	3	5	5	4	4	5	5	5	5	5
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2020-2040 2/	2	3	5	5	5	5	5	5	7	7	8
A2. Politique faible	2	3	5	5	5	4	5	5	6	6	6
A3. Augmentation des emprunts non concessionnels	2	3	5	5	5	4	5	5	6	6	6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	2	3	5	5	4	4	5	5	5	5	5
B2. Solde primaire	2	3	5	5	5	4	5	5	6	6	6
B3. Exportations	2	4	8	8	8	7	8	8	11	13	12
B4. Autres flux 3/	2	3	5	5	5	5	5	5	7	8	8
B5. Dépréciation	2	3	5	4	4	4	5	5	5	5	5
B6. Combinaison de B1-B5	2	3	6	6	6	6	7	6	9	9	9
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	2	3	5	5	5	4	5	5	6	6	5
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	2	3	5	5	5	4	5	5	6	6	6
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	4	7	10	10	9	8	9	9	11	11	10
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2020-2040 2/	4	7	10	10	10	9	11	11	13	14	15
A2. Politique faible	4	9	12	10	9	10	10	10	12	12	11
A3. Augmentation des emprunts non concessionnels	4	7	10	10	9	8	10	10	12	12	11
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	4	9	12	10	9	9	10	10	12	12	11
B2. Solde primaire	4	7	11	11	10	9	10	10	12	12	11
B3. Exportations	4	7	10	10	9	9	10	10	12	12	12
B4. Autres flux 3/	4	7	11	11	11	10	11	11	14	16	15
B5. Dépréciation	4	7	10	11	11	10	11	11	14	16	15
B6. Combinaison de B1-B5	4	8	12	12	11	10	12	11	13	12	12
B6. Combinaison de B1-B5	4	7	12	12	11	10	11	11	15	16	15
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	4	7	10	10	10	9	10	10	11	11	11
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	4	7	11	11	10	9	10	10	12	12	11
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en SEU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 5. Guinée : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public, 2020-2030

	Projections 1/										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	37	37	35	33	32	31	31	29	28	27	26
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2020-2030 2/	37	37	36	35	34	33	32	31	31	30	29
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	37	39	40	40	39	39	39	39	39	39	38
B2. Solde primaire	37	39	39	37	36	35	34	33	32	30	29
B3. Exportations	37	42	47	45	44	43	41	40	39	36	35
B4. Autres flux 3/	37	43	48	47	45	44	43	41	40	38	36
B5. Dépréciation	37	40	36	34	32	30	28	27	25	23	21
B6. Combinaison de B1-B5	37	37	36	34	32	32	31	30	29	28	27
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	37	42	40	38	37	36	35	34	33	32	30
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	37	38	39	39	40	41	41	41	41	40	40
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Public debt benchmark	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes											
Scénario de référence	272	248	222	205	192	186	178	171	163	155	149
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2020-2030 2/	272	249	228	213	201	196	189	182	177	171	166
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	272	263	254	241	233	232	228	225	222	218	215
B2. Solde primaire	272	262	246	227	213	206	198	189	181	172	164
B3. Exportations	272	281	299	277	261	252	242	232	221	207	195
B4. Autres flux 3/	272	294	309	286	270	261	250	240	228	213	201
B5. Dépréciation	272	269	234	211	192	180	167	155	143	131	121
B6. Combinaison de B1-B5	272	254	232	206	193	187	179	171	165	157	150
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	272	285	254	235	221	214	205	196	188	179	172
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	272	282	266	260	251	249	243	236	233	229	226
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	17	17	16	16	15	13	14	14	15	15	14
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2020-2030 2/	17	17	16	16	15	13	14	13	14	14	14
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	17	17	18	19	17	16	17	17	18	18	18
B2. Solde primaire	17	17	18	18	15	14	14	14	16	16	15
B3. Exportations	17	17	17	17	16	15	15	15	18	20	18
B4. Autres flux 3/	17	17	17	18	16	15	15	15	18	20	19
B5. Dépréciation	17	16	18	17	16	15	16	15	16	16	15
B6. Combinaison de B1-B5	17	16	16	16	15	13	14	14	16	16	15
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	17	17	20	17	15	14	15	14	15	15	14
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	17	18	18	20	18	17	17	16	18	19	18
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

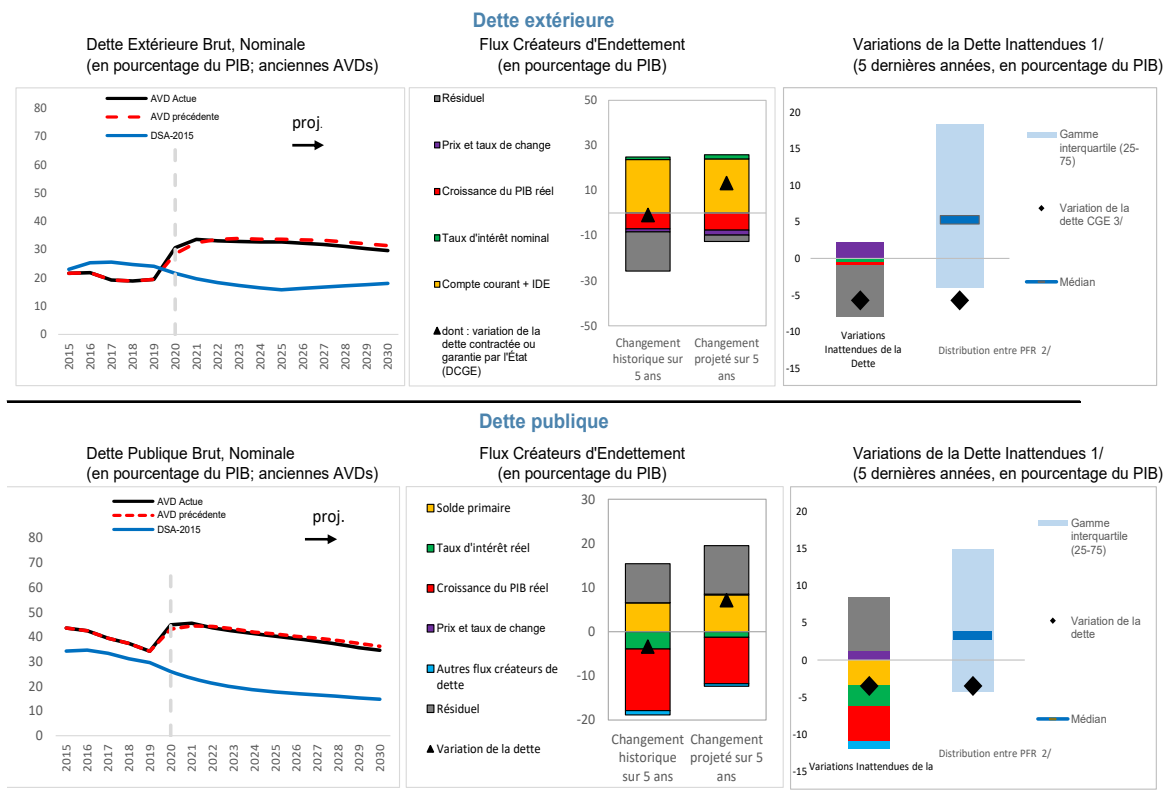
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

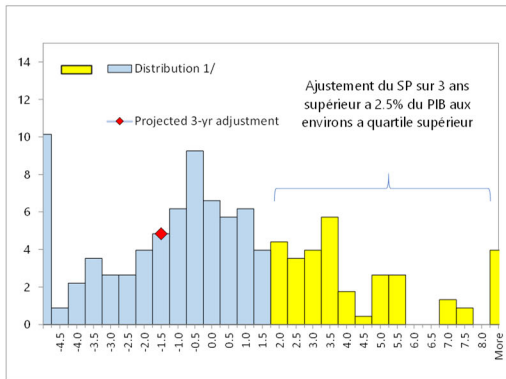
Graphique 4. Guinée : Moteurs de la dynamique de la dette - Scénario de référence



1/ Différence entre les contributions anticipées et effectives sur les ratios d'endettement
 2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.
 3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

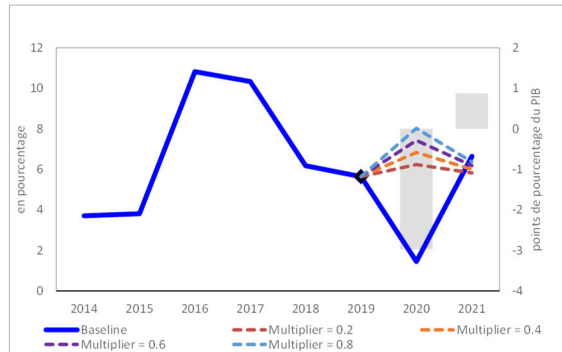
Graphique 5. Guinée : Outils de Réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire
(points de pourcentage du PIB)



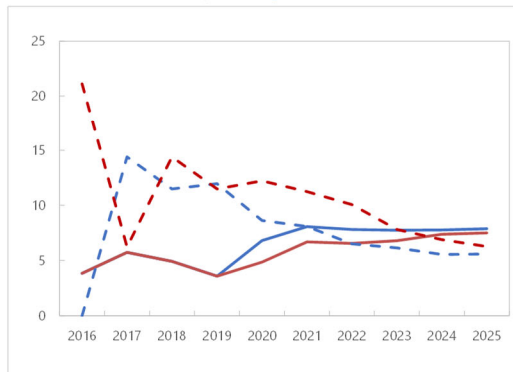
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



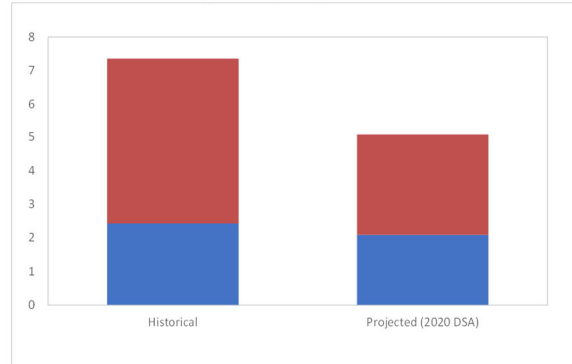
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé
(en pourcentage du PIB)



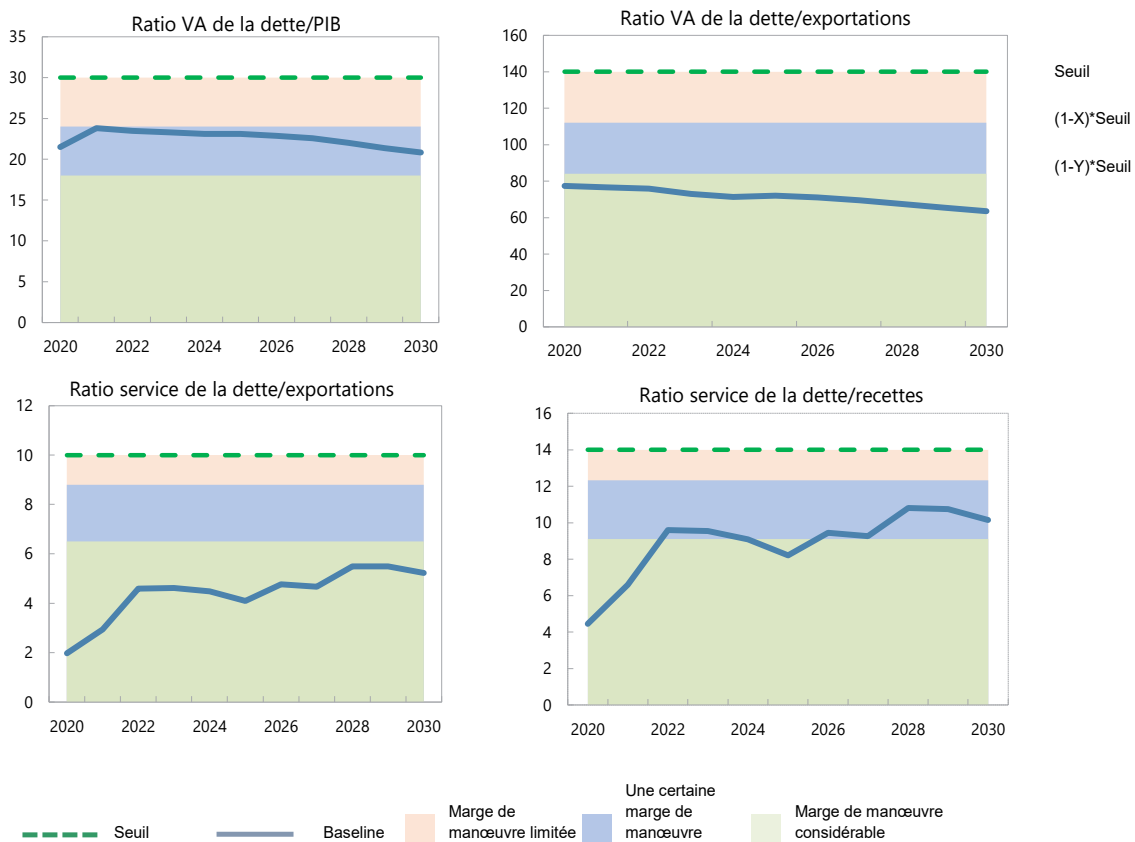
— Investissement public - AVD précédente
 - - - Investissement privé - AVD précédente
 — Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution de l'investissement public

Graphique 6. Guinée : qualification de la catégorie de risque modéré, 2020-2030^{1/}



Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est égal à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

**Déclaration de M. Mohamed-Lemine Raghani, administrateur pour la Guinée,
M. Facinet Sylla, administrateur suppléant, et M. Régis N'Sonde, conseiller principal de
l'administrateur pour la Guinée**

Le 19 juin 2020

I. Introduction

Au nom des autorités guinéennes, que nous représentons, nous tenons à remercier les services, la direction et le conseil d'administration du FMI pour leur soutien à la Guinée au fil des ans. Les autorités sont déterminées à poursuivre leur étroite collaboration avec le FMI, notamment dans le cadre du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC), qui demeure essentiel pour réaliser les objectifs du plan national de développement économique et social (PNDES) et mobiliser le soutien des partenaires au développement.

À mi-parcours de l'exécution du programme appuyé par la FEC, dont la quatrième revue a été couronnée de succès le 1^{er} avril 2020, la Guinée a été durement frappée par la pandémie de COVID-19. En plus d'exercer une pression sur le système de santé, la pandémie touche gravement la population et l'économie du pays.

Fermement déterminées à atténuer les effets de la COVID-19, les autorités ont rapidement lancé le plan national de préparation et de riposte d'urgence appuyé par l'Organisation mondiale de la santé et d'autres partenaires au développement. La mise en œuvre de ce plan de riposte et des mesures économiques d'accompagnement a provoqué des besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements. C'est dans ce contexte que les autorités guinéennes sollicitent le décaissement d'un appui budgétaire au titre de la facilité de crédit rapide d'un montant de 107,1 millions de DTS, équivalant à 50 % de la quote-part de la Guinée. Il convient de noter que ce décaissement n'aura pas d'incidence sur la viabilité de la dette de la Guinée, dont la capacité à rembourser le FMI reste par ailleurs suffisante.

II. Impact de la pandémie de COVID-19 et mesures de riposte

Au 15 juin 2020, la Guinée avait enregistré 4 639 cas de COVID-19, dont 3 327 guérisons. La crise a intensifié la pression sur le système de santé, qui avait été mis à rude épreuve par la flambée de virus Ebola en 2014-2015. Même si le nombre de cas de COVID-19 continue d'augmenter, l'expérience tirée de l'épidémie d'Ebola a favorisé la bonne application de mesures rigoureuses d'hygiène, de distanciation physique et de confinement, notamment dans le cadre du plan national de préparation et de riposte, ce qui a permis de limiter la propagation du virus et de prendre en charge la population infectée. Néanmoins, les mesures d'endiguement prises par les pouvoirs publics, ainsi que l'effet domino de la situation des pays voisins et des partenaires au développement, nuisent à l'activité économique intérieure, en particulier dans les secteurs névralgiques de l'exploitation minière, de l'agriculture, des transports, du commerce et du tourisme.

Mesures budgétaires

En vue de protéger la population et de préserver l'activité économique dans la mesure du possible, les priorités des autorités sont les suivantes : i) augmenter les dépenses de santé ; ii) protéger les populations pauvres et vulnérables par le renforcement des dispositifs de protection sociale, notamment en effectuant des transferts monétaires, en dispensant provisoirement du paiement des factures d'électricité et d'eau et en constituant des stocks pour assurer la sécurité alimentaire ; iii) soutenir le secteur privé, notamment en assouplissant provisoirement les exigences de paiement d'impôts, de cotisations sociales et de factures de services d'utilité publique pour les PME des secteurs économiques les plus éprouvés.

Mesures monétaires et financières

Les autorités sont pleinement attachées à atténuer les éventuelles répercussions négatives de la pandémie sur le secteur financier, afin de promouvoir l'activité tout en préservant la stabilité financière. À cet égard, la banque centrale a abaissé son taux directeur et le niveau d'exigence de réserves pour garantir un apport adéquat de liquidités. La banque centrale autorisera une plus grande flexibilité du taux de change afin de préserver la bonne tenue des réserves de change, notamment en limitant, au besoin, ses interventions. Parmi les mesures prises figurent également le rééchelonnement des remboursements de prêts des entreprises des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, l'accélération du remboursement des arriérés intérieurs, ainsi que la création (avec l'appui de la Banque mondiale) d'une caisse publique de garantie des prêts des banques aux PME et d'un autre fonds de soutien aux entreprises du secteur informel.

Perspectives et besoins de financement à court terme

La pandémie a nettement détérioré les perspectives économiques du pays à court terme, car la croissance devrait ralentir à 1,4 % en 2020, contre une prévision antérieure de 5,8 %. Les mesures nécessaires pour accroître les dépenses de santé, protéger les plus vulnérables et soutenir le secteur privé dans un contexte de recettes fiscales très insuffisantes creuseront le déficit budgétaire à 2,0 % du PIB cette année, contre un excédent de 0,6 % du PIB prévu au départ. Les emprunts nets auprès de la banque centrale augmenteront en conséquence, même s'ils resteront dans les limites statutaires, ainsi que les prêts des banques à l'État. En raison de ces mesures et des efforts visant à stabiliser les prix des denrées de consommation courante, il est prévu que l'inflation atteindra 9,1 % cette année. S'agissant de la position extérieure, les réserves extérieures brutes diminueront pour couvrir 3,9 mois d'importations, contre 4,8 mois en 2019. Globalement, la pandémie de COVID-19 et les mesures de riposte devraient créer un déficit de financement budgétaire équivalant à 2,4 % du PIB. En vue de combler ce déficit de financement, les autorités guinéennes sollicitent une aide d'urgence du FMI au titre de la facilité de crédit rapide. Elles s'attendent à ce que cette assistance aide à mobiliser des financements d'autres partenaires au développement, à part l'aide obtenue de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Elles s'engagent à veiller à ce que les ressources liées à la COVID-19 soient utilisés à bon escient. À cet effet, elles

renforceront davantage la gestion des finances publiques et le cadre de lutte contre la corruption. Des contrôles ex post seront réalisés en temps voulu de concert avec la société civile, et tous les marchés publics attribués seront affichés sur le site Internet du ministère de l'Économie et des Finances et celui du ministère du Budget. En outre, un audit intégral des dépenses liées à la COVID-19 sera effectué par la cour des comptes, dont le rapport sera publié en ligne d'ici juin 2021.

III. Viabilité de la dette

Les autorités guinéennes demeurent attachées à la viabilité de la dette et du budget à moyen terme. Une fois que la pandémie s'estompera, elles mettront l'accent sur le renforcement de la position du budget et de la dette du pays. Même si elles prévoient d'emprunter en 2020 pour répondre aux besoins budgétaires exceptionnels provoqués par la crise de COVID-19, elles sont déterminées à rééchelonner les investissements publics non prioritaires qui devaient être financés sur ressources extérieures en 2020, afin de dégager un espace budgétaire pour les infrastructures sanitaires. Elles s'abstiendront de tout emprunt ne respectant pas les critères définis dans le cadre du programme appuyé par la FEC. Par ailleurs, les autorités ont sollicité un allègement du service de la dette de la part du FMI au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC), ainsi que de la part des créanciers bilatéraux dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette appuyée par le G-20 et le Club de Paris. Elles s'engagent donc à remplir les exigences de cette initiative. Ces démarches devraient permettre de réduire l'écart de financement tout en préservant le risque modéré de surendettement extérieur de la Guinée.

IV. Mise en œuvre du programme appuyé par la FEC

Les autorités demeurent attachées à la mise en œuvre du programme appuyé par la FEC en vue de renforcer la stabilité macroéconomique et de promouvoir une croissance plus forte et inclusive, une fois que la pandémie passera. Elles sont convaincues d'avoir rempli tous les critères de réalisation quantitatifs fixés à décembre 2019 pour la cinquième revue, sauf un. Elles continueront de travailler en étroite collaboration avec le FMI afin d'ajuster leur politique économique après la pandémie et de réaliser les objectifs du PNDES.

V. Conclusion

Les autorités guinéennes réitèrent qu'elles ont la ferme résolution de mener une politique saine et des réformes visant à consolider la stabilité macroéconomique et à réaliser une croissance plus forte, durable et inclusive une fois que la crise actuelle s'estompera. Entre-temps, compte tenu du coût élevé du plan de riposte au choc provoqué par la COVID-19, elles font face à des besoins de financement urgents et comptent sur l'approbation par le conseil d'administration de leur demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide.